INFOS

n°35 Été 2009

Le bulletin communal de LAGRASSE

CITÉ DU PAYS CATHARE

VILLE ET MÉTIERS D'ART

LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

SOMMAIRE

Le mot du maire

Commune

4 - Conseils municipaux du 14 avril et du 6 mai 2009
6 - Budgets
11 - Commission jeunesse et sports et vis scolaire
12 - Commission patrimoine, envionnement et cadre de vie
13 - Association Villes et Métiers d'art
13 - Courrier des lecteurs
14 - Mara von Essen en stage à Lagrasse
15 - Natura 2000 : ZPS la directive «Oiseaux»

Intercommunalité

18 - Pays Corbières-Minervois : la fête de Pays et les projets

L'école communale

19 - « Les échos liés »

Les associations

24 - La bibliothèque municipale
24 - Le club de l'Orbieu
25 - Le comité des fêtes
27 - Escapades en terre d'Aude : le mètre conférences et expos
27 - Association Or
28 - Le foyer d'éducation populaire : centre de loisirs et foot
28 - Le théâtre de l'Hyménée
29 - Artkissonn'

Nature

32 - Pariétaires et vanesse

Histoires locales

33 - Poésie
34 - La famille Cros : Charles

Et tout le reste ...

38 - Vu dans la presse
46 - Et en bref
48 - La rédaction, mode d'emploi
49 - Vos suggestions

Joints à ce bulletin ...

- «Lagrasse pratique» à ranger sous le téléphone
- Les manifestations de la saison par l'office de tourisme

Photo de couverture : Une des capitelles acquises par la commune- Audrey Betbeder

Mairie en bref

Ouverture au public des bureaux de la mairie
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h.

tél. 04 68 43 10 05
fax. 04 68 43 10 41
site web www.lagrasse.fr
courriel Mairielagrasse@wanadoo.fr

Une boîte aux lettres est à votre disposition dans la porte d'entrée.

Les réunions du conseil municipal sont publiques.
La date et l'ordre du jour sont affichés à la mairie et sur le panneau d'affichage devant la pharmacie et dans les principaux commerces. Elles sont annoncées sur le site internet.

Les réunions du conseil communautaire sont également publiques. Elles sont affichées à la maison des communes, sur les panneaux de la mairie et chez les commerçants.

Le mot du maire

ÉDITORIAL

Le 7 juin dernier 500 électrices et électeurs inscrits à Lagrasse étaient convoqués pour les élections européennes. Seuls 240 d'entre eux ont participé à ce scrutin, soit 48 % des inscrits.
C'est un mauvais record pour notre commune qui déjà lors des élections européennes de 2004 n'avaient mobilisé que 52 % de votants.
Donc moins d'un électeur sur deux s'est déplacé et cela n'est pas mieux que dans le reste de la France. Si ce constat ne me réjouit pas, et si la campagne électorale a été bien fade pour susciter le désir de voter, il faut s'interroger sur les causes sérieuses de cette trop forte abstention. Est-ce les programmes politiques présentés, les candidats qui suscitent si peu d'intérêt ? Est-ce l'Europe elle-même ? Peut-être tout cela. L'Europe telle qu'elle est perçue comme un organisme sans moyen et peu utile pour peser réellement sur le quotidien de nos concitoyens dont la plupart ignorent d'ailleurs le nom de la ville siège du parlement européen et les compétences réelles de cette assemblée. Aussi, je crois que les grands partis politiques de notre pays sont les premiers responsables de cette abstention qui est devenue la majorité du corps électoral ce qui relativise pour ne pas dire ridiculise les résultats obtenus par les candidats de tous bords.

Après une année de mandat, le conseil municipal a voté les budgets 2009. Un aperçu de ces prévisions figure dans ce bulletin et je vous invite à nous solliciter pour toute remarque ou information éventuelle. Cette année va permettre de solder les travaux de construction du nouveau foyer dont le coût important impose rigueur et prudence pour nos finances sur plusieurs années. Ainsi, les taux des quatre taxes locales sont maintenus au même niveau, conformément à nos engagements. Les diverses redevances notamment pour l'eau et l'assainissement sont revalorisées pour suivre l'inflation et respecter les règles financières des organismes partenaires. Deux dépenses nouvelles sont crées : il s'agit de l'animation de la salle des jeunes et de la mise en œuvre à titre d'essai de la garderie périscolaire demandée par les familles.

Salle des jeunes et garderie sont installées au nouveau foyer. Ce bâtiment qui abrite ces deux activités remplit tout autant sa mission d'accueil des différentes associations du village comme des familles et des scolaires qui utilisent assidûment la grande salle. Je suis sûr que cet équipement rendra de bons et loyaux services à la communauté villageoise.

À la veille de la forte fréquentation touristique inhérente à la saison estivale, je veux rappeler combien il serait profitable à tous que chacun fasse œuvre d'un plus grand civisme pour le respect des règles de circulation, et de stationnement mais aussi pour le respect de la propreté des lieux publics comme de veiller à limiter au maximum les nuisances sonores préjudiciables à la tranquillité des vacanciers comme aux repos de ceux qui travaillent.

René Ortéga

Le conseil municipal

Séance du 14 avril 2009

Présents : Jacques Alquier, Audrey Betbeder, Philippe Descroix, Bernard Fraisse, Cécile Jenin, Régis Mazet, Sébastien Mazuque, René Ortega, Martine Raynal, Philippe Rey, Sandra Rey, Alphonse Snoeck.
Procurations : Antoine Chapelot à Alphonse Snoeck Chantal Pouytes à Audrey Betbeder, Jean-Paul Salvagnac à Bernard Fraisse.
Secrétaire de séance : Alphonse Snoeck.

Le compte administratif de 2008 a été voté à l'unanimité

- Présentation et vote du budget de 2009

BUDGET PRINCIPAL :
- Fonctionnement en dépenses : 790 600 €
- Fonctionnement en recettes : 629 200 €
- Excédent antérieur reporté : 161 800 €

- Investissement en dépenses 565 800 €
dont 146 000 € de déficit antérieur
- Investissement en recettes 399 800 €
Le déficit prévisionnel est de 166 000 €

BUDGET SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT :
- Exploitation en dépenses : 200 000 €
- Exploitation en recettes : 200 000 €
dont 118 000 € d'excédent reporté

- Investissement en dépenses : 154 000 €
- Investissement en recettes : 154 000 €
dont 116 000 euros d'excédent reporté.

Sur proposition du maire, le conseil municipal approuve le budget principal et le budget du service des eaux et assainissement. Les taux des quatre taxes locales sont reconduits sans aucune modification par rapport à 2008, à savoir :

- Taxe d'habitation : 11.76 %
- Taxe foncière sur le bâti : 25.79 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 94.54 %
- Taxe professionnelle : 18.29 %

- Compte rendu de l'enquête en vue de l'ouverture d'une garderie périscolaire : Elle a été menée du 23 février au 8 mars de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h 30.
Résultats :
- demande de garde régulière 23 enfants
- demandes occasionnelles 34 enfants
- demandes exceptionnelles 16 enfants.

- Redevances occupation du domaine public :
La commission doit étudier les nouveaux redevables

Olivier séculaire

Séance du 6 mai 2009

Présents : Jacques Alquier, Audrey Betbeder, Philippe Descroix, Bernard Fraisse, Régis Mazet, Sébastien Mazuque, René Ortega, Chantal Pouytes, Martine Raynal, Philippe Rey, Sandra Rey, Jean-Paul Salvagnac, Alphonse Snoeck.
Procuration : Cécile Jenin à René Ortega, Antoine Chapelot à Alphonse Snoeck
Secrétaire de séance : Martine Raynal

- Droit de préemption
- Maison Madrennes : c'est une remise pouvant accueillir une activité économique et représentant une partie des remparts ce qui permettrait la maîtrise du patrimoine.

- Immeuble Girard l'achat de cette maison permettrai le développement du logement social et l'installation d'une famille à Lagrasse conformément aux engagements électoraux.

Évaluation des domaines
Remise Madrennes 32 000 €
Maison Girard 155 000 €
Pour M. Alquier ne pas préempter la maison

Girard, celle ci étant déjà achetée, mais il est d'accord pour préempter la remise qui constitue un bon outil de développement notamment pour le jeune agriculteur voisin fortement intéressé.

Le maire pense qu'on ne doit pas tenir compte des personnes plus ou moins intéressées par un local mais qu'il faut maîtriser le foncier pour peser sur notre avenir.

M. Snoeck dit qu'un artisan d'art veut s'installer à l'année à Lagrasse et que cela serait dommage qu'on s'y oppose. Cela serait en contradiction avec ses démarches auprès de Ville et métiers d'art, il ne pourrait continuer sa mission auprès d'eux si la vente est annulée par la faute de la commune. Pour la maison Girard, il ne voit pas pourquoi la commune s'occupe de cette vente.

Pour M. Mazet, si un artisan occupe la remise Madrennes c'est parfait.

Le maire dit que ce propriétaire privé peut vendre et qu'à ce moment-là, la commune perd toute possibilité de maitriser cet outil.

M. Descroix est d'accord avec M. Snoeck, jusqu'ici la préemption était pour empêcher les maisons de Lagrasse de devenir des résidences secondaires or les personnes achetant la maison Girard veulent s'installer sur Lagrasse, l'installation d'un artisan dans la remise Madrennes correspond au projet de la commune, on n'a pas de raison de s'y opposer.

Le maire propose un vote à bulletin secret, finalement le vote se fait à main levée :

3 pour préempter les 2
2 abstentions
10 contre

donc la commune ne préemptera pas

- Garderie périscolaire :

Audrey Betbeder dit que la garderie ouvre ses portes le 11 mai 2009. Mme Rigaud et M. Laffont se partageront un poste et Mme Marie Araujo est engagée en contrat aidé (de 6 mois renouvelable).

La garderie sera ouverte de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h 30.

Lieu : les 2 petites salles jouxtant la grande salle polyvalente après visite et accord du médecin PMI. Les inscriptions se feront à la mairie.

Le prix sera de 1,25 € la demi-journée.

- Questions diverses :

• Demande de subvention du CIVAM 300 €
(Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural)

Accord du conseil municipal

• Installation de sanitaires à l'église : M Mazet soulève le problème de la maison du patrimoine qui est revenue à la mairie. M le curé demande l'installation de sanitaires dans la sacristie. Il est rappelé que par une lettre de 1999, la commune s'est engagé à aménager les deux sacristies. M. le maire pense que l'on peut respecter les engagements antérieurs. L'inventaire des pièces de la maison du patrimoine a été fait par Audrey Betbeder et Jacques Alquier.

Carte postale ancienne. Collection Jacques Alquier

Le budget

Les budgets communaux

Le conseil municipal du 14 avril 2009 a approuvé les différents comptes administratifs de l'année 2008 et voté les budgets 2009.

Compte administratif 2008 du budget principal

en €	Dépenses	Recettes	Résultat
FONCTIONNEMENT	590 000	874 100	Excédent de 284 100
			Dont **144 000** au titre de 2008
INVESTISSEMENT	915 000	947 000	Déficit de 146 000
			Dont **114 000** au titre de 2008

FONCTIONNEMENT

Total DÉPENSES réalisées	**590 000**
Charges à caractère général	167 900
Charges financières	1 100
Charges de personnel	310 000
Autres charges de gestion courante	111 000

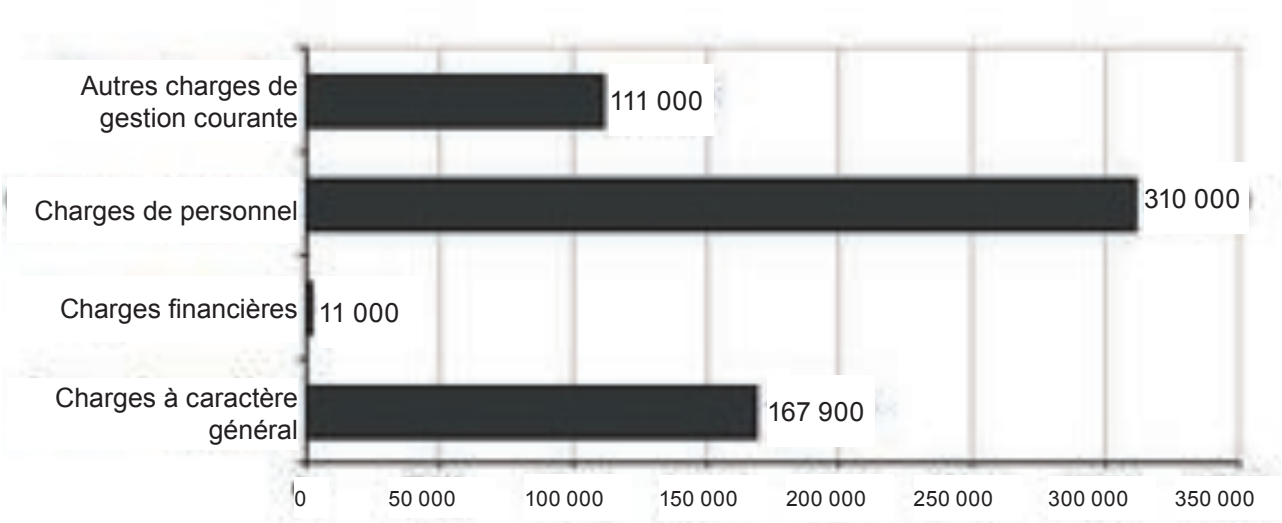

Total RECETTES réalisées	**874 100**
Produits des services	48 000
Impôts et taxes	295 000
Dotations et participations	254 000
Autres produits de gestion courante	91 000
Atténuation de charges	30 000
Produits exceptionnels	16 000
Résultats d'exécution de l'exercice	**144 000**
Résultats reportés 2007	**140 100**

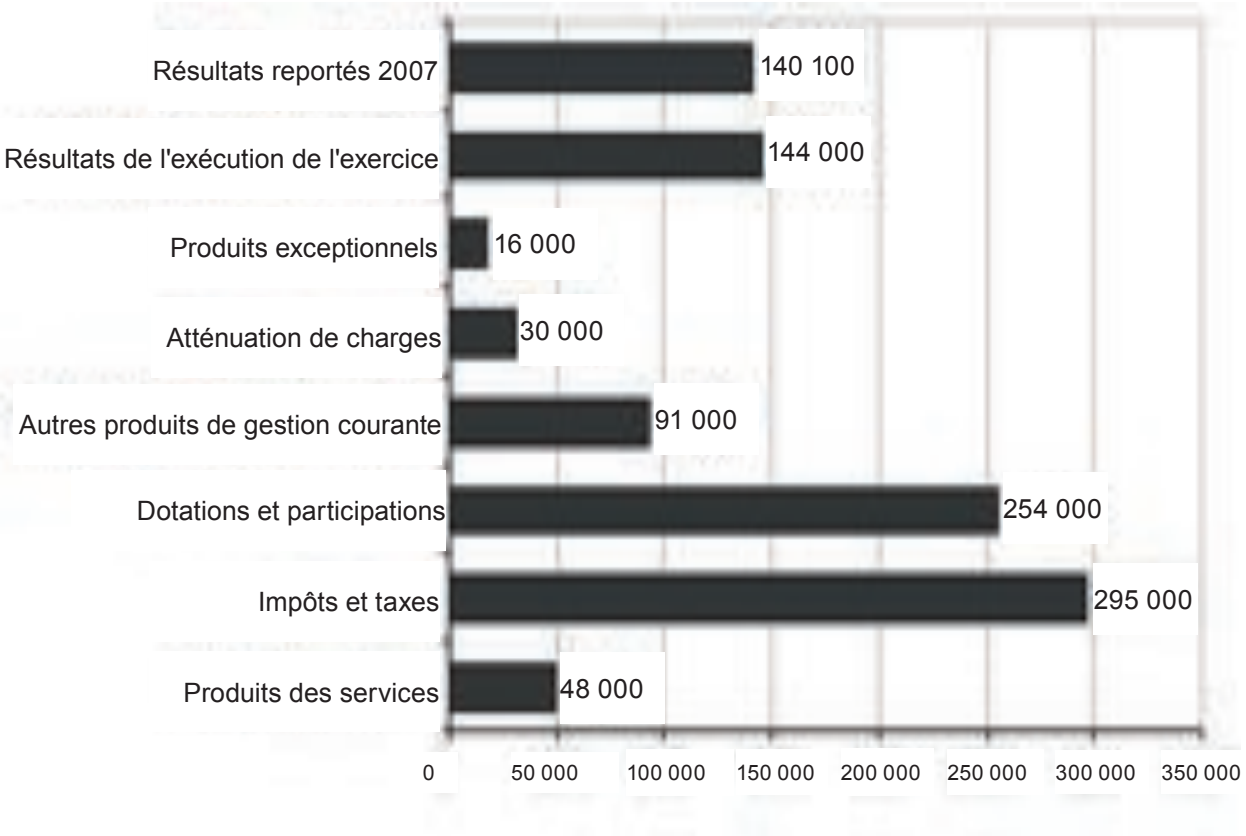

Budgets 2009

La commission des finances et le conseil municipal ont consacré plusieurs réunions de travail préparatoires pour élaborer le budget 2009 qui a été voté le 14 avril 2009.

Conformément aux engagements pris afin de maîtriser la fiscalité, le conseil municipal a été très vigilant quant à l'évolution des dépenses de la commune.

En effet, la construction du nouveau foyer exige une forte mobilisation financière sur plusieurs années.

Les dépenses nouvelles sont donc réduites au minimum.

Sont donc portés au budgets : (voir tableaux)

FONCTIONNEMENT 2009 en €	
Validation services	4 500
Bulletin Infos Lagrasse	2 100
Garderie périscolaire	16 000
Animation salle des jeunes	8 500
Restauration cadastre	1 800
Élagages	3 000
Transports scolaires	3 300
Révision décennale extincteurs	1 000
Termites chapelle du Carla	1 600
TOTAL	**41 800**

INVESTISSEMENT 2009 en €	
Bâtiments	
- Foyer communal	38 000
- Mairie (toitures)	40 000
- Clos d'Orbieu (toitures)	12 000
- Église (baptistère)	3 300
- Mur habitation anc. Coopé.	10 000
- Écoles (sanitaires,local informatique)	8 000
Voirie	
- Rénovation chaussées villages	3 000
- Portillon impasse rue Magène	600
Canal d'arrosage Horte Mage	
- Extension rive gauche	5 000
- Mur soutènement	4 000
Équipement du site	2 000
Matériels	
- Compresseur	650
- Groupe électrogène	2 500
- Souffleur-feuilles	650
- Ordinateurs écoles	2 200
- Ordinateur Mairie	3 200
- Standard téléphonique Mairie	2 800
- Matériel, mobilier / salle jeunes	1 000
- Matériel, mobilier / garderie	1 000
Études	
- Urbanisme / ZPPAUP	14 000
- Patrimoine historique (Maison du patrimoine, église, maison Sibra)	5 000
- Logements sociaux / anc. gendarmerie	5 000
- Sécurité / PCS (inondations)	12 000
- Dév. Économique / Pôle Savoir-Faire	5 000
Éclairage public	15 000
Électrification	10 000
Achat parcelle Côte gentille	1 000
Service eau / assainissement	
- Réseau route de Carcassonne	18 000
- Réseau eau potable Auzines	57 000
TOTAL	**281 900**

TAUX des IMPÔTS LOCAUX 2009	
Taxe d'habitation	11,76%
Foncier non bâti	94,54%
Foncier bâti	25,79%
Taxe professionnelle	18,29%

TAUX des REDEVANCES		
Camping Boucocers (tarifs par nuit)	adulte	5,60 €
	enfant (- de 6 ans)	2,80 €
	groupe (+ de 20 pers.)	4,90 €
	électricité	2,80 €
	forfait auto caravane (1ère nuit)	8,00 €
Canal d'arrosage Horte mage	prise d'eau par an	12,50 €
	jardin par m^2	0,11 €
	friche par m^2	0,11 €
	verger par m^2	0,02 €
	vigne par m^2	0,01 €
Eau et assainissement	branchement par an	50,00 €
	redevance eau par m^3	0,64 €
	redevance assainissement par m^3	0,64 €
	taxe eau potable par m^3	1,1491 €
	taxe pollution par m^3	0,19 €
	taxe modernisation par m^3	0,13 €
Restaurant scolaire	par repas	3,83 €
Emplacement brocante	emplacement de 4 mètres linéaire	6,50 €
Emplacement taxi	l'unité	194,75 €
Terrasses, café, restaurants	d'avril à septembre par m^2	6,66 €
Terrasses couvertes et fermées	par mois par m^2	4,20 €

SUBVENTIONS 2009 aux associations lagrassiennes	
ACCA Lagrasse (chasseurs)	800
Amicale des sapeurs pompiers	1 350
Amis de la collection Cérès franco	400
Amis de Notre Dame du Carla	400
Amis des orgues	1 500
Anciens combattants de Lagrasse	350
Artkissonn'	2 200
Artkissonn' (nettoyage)	500
Artkissonn' (tarif préférentiel lagrassiens)	600
Association Or	200
CCAS repas personnes âgées	1 300
Club de tennis	900
Club du troisième âge (fonctionnement)	400
Comité des Fêtes	3 690
Coopérative scolaire	2 770
Escapades en terre d'Aude	450
F.E.P. (emploi)	7 350
F.E.P. (fonctionnement)	2 443
F.E.P. (restaurant scolaire)	3 300
F.E.P. (garderie périscolaire)	2 500
Hyménée (créations)	1 000
Hyménée (fonctionnement)	1 800
Lagrasse Football Club	2 400
« Mon village en images »	2 200
Naissances et Partages	300
Syndicat d'Initiative (fonctionnement Maison du Patrimoine)	12 000
TOTAL	**53 103**

Les commissions municipales travaillent.

Commission jeunesse et sports, vie scolaire

Rapporteur Audrey Betbeder

La garderie périscolaire de Lagrasse :

Présentation de la synthèse des résultats du sondage pour la création d'une garderie périscolaire :

Enquête menée par les élus municipaux du 23 février 2009 au 20 mars 2009 à la sortie de l'école ou au domicile des parents.

57 familles interrogées (soit 76 enfants) :
- 41 familles de Lagrasse,
- 8 de St-Pierre-des-Champs,
- 4 de Tournissan *(dont 2 pas encore de réponse),*
- 1 de Talairan *(pas encore de réponse)*,
- 1 de Saint-Martin-des-Puits,
- 1 d'Arquettes-en-Val
- 1 de Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse.

Demande de garde régulière : 20 enfants

Demande de garde occasionnelle : 34 enfants

Demande de garde exceptionnelle : 16 enfants

Pas intéressés : 3 enfants

Le bien-être et la sécurité de l'enfant étant primordiaux, le souhait de la commission est d'appliquer la réglementation en vigueur pour les centres de loisirs : soit un adulte pour 8 enfants de moins de 6 ans et un adulte pour 12 enfants de plus de 6 ans.

Les horaires qui semblent le mieux répondre à la demande :
7 h 30 – 9 h et 17 h – 18 h 30
soit 3 h de garderie par jour.

Nous pourrions ainsi envisager une mise en place « test » avant les grandes vacances (environ deux mois), ce qui nous permettrait de travailler au plus juste au fonctionnement de la structure et d'assurer un service pérenne grâce au soutien et à l'implication des familles dès la rentrée 2009.

Ouverture de la garderie périscolaire :

Ouverture depuis le lundi 11 mai 2009 dans les petites salles du nouveau foyer communal.

Horaires : de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire.

Tarifs : 1,25 € la demi-journée (matin ou soir) , 2,50 € la journée (matin et soir).

Encadrement :
Marie-Élisabeth Araujo (Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite Enfance)
Jeanine Rigaud (ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)
Christophe Laffont (Titulaire du BAFD : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur)

Renseignements et inscriptions auprès de la Mairie de Lagrasse.

La salle des jeunes :

La commune de Lagrasse et l'association Foyer d'Éducation Populaire de Lagrasse travaillent de concert à la gestion de la salle des jeunes.
Depuis le vendredi 6 mars 2009, l'ouverture de cette salle et l'accueil des jeunes sont assurés par une animatrice (Audrey Canal).

Pendant la période scolaire, la salle est ouverte (sauf cas exceptionnels) les vendredis et samedis soirs de 21h00 à minuit et les samedis et dimanches après-midis.
Pendant les vacances scolaires, celle-ci est ouverte l'après-midi, et le soir à la demande des jeunes.

En plus de la table de ping-pong et du baby-foot installés pendant les vacances scolaires de février, la salle a été dotée de nouveaux équipements : un écran LCD, un lecteur DVD/DivX/MP3, un canapé et deux fauteuils-poires.

Commission patrimoine, environnement et cadre de vie.

Rapporteur Alphonse Snoeck

L'ancienne cave coopérative, ou le futur Pôle des savoir-faire. Étude pré opérationnelle.

En mars dernier, trois cabinets d'étude ont répondu à l'appel d'offre de la communauté de communes et ont été auditionnés.
Fin mars, le choix s'est porté sur l'agence Bailly-Leblanc de Paris qui, en raison de l'ampleur du projet, s'est adjoint des collaborateurs particulièrement compétents.

M. Gilles-Henri Bailly.
Architecte urbaniste du patrimoine. Délégué de "Ville et Métiers d'Art" spécialiste des diagnostics patrimoniaux.

M. Jean-Michel Kosianski
Spécialisé dans l'accompagnement et l'évaluation d'actions de développement des métiers d'art.
Le développement local, la dimension économique et touristique des métiers d'art, sont au cœur des missions qui lui sont confiées par des collectivités territoriales.

M. Joël Cam, consultant en marketing culturel.
Consultant formateur auprès de l'association "Muséum et Industrie", le Centre National de la Mer Océaonopolis-Brest, ainsi qu'auprès de François Lemarchand, fondateur de Nature et Découvertes et de Pier Import. Il est chargé actuellement de la restructuration des 65 boutiques du Centre des Monuments Nationaux.

M. Michel Audouy (Audois d'origine)
Paysagiste, concepteur de parcs urbains, des abords des monuments historiques.
Contribution au Grenelle de l'environnement, aux Assises européennes du paysage.
Professeur à l'école d'architecture de Paris-Malaquais et à l'École nationale supérieure du paysage.
Paysagiste conseil de la Ville de Paris.

Leur étude nous sera présentée à l'automne prochain.

Toutefois M. Joël Cam a visité notre village vendredi 8 mai, à l'improviste sans prendre rendez-vous avec les artisans, dans le but de saisir la température ambiante du moment. C'est dans l'improvisation qu'il a rencontré quelques artisans au gré de sa promenade. Une réunion plus exhaustive est prévue prochainement.

En revanche, Jean-Michel Kosianski a rencontré les artisans d'art du village au cours d'une réunion à la mairie mardi 12 mai.
Chacun a été invité à faire part de sa perception quant à la création de cette nouvelle structure, son fonctionnement, son rôle par rapport au village mais aussi à la communauté de communes, son implication sur l'économie locale et surtout sa complémentarité avec tous les commerces, les services et les activités culturelles du village.
Les artisans présents ont décidé de se réunir régulièrement afin d'étudier toutes les facettes du projet. Il est indispensable que les artisans déjà installés à Lagrasse forment le pivot fondateur des futures implantations.
Il apparaît déjà que le choix des candidatures doit se porter sur des métiers d'excellence garantissant une activité pérenne basée sur un réseau commercial rentable. Toute activité saisonnière fondée exclusivement sur la fréquentation touristique locale ne peut être prise en compte.
En conséquence nous devons étudier, avec l'aide des consultants cités plus haut, la structure juridique la mieux adaptée pour ce projet, définir les critères qui permettent de différencier les métiers d'art d'excellence de l'artisanat en général, d'établir une charte de qualité ainsi qu'un code de déontologie.
Vaste programme dont la première échéance est fixée fin septembre.
À cette date, la première étude sera achevée et présentée à la population.
Au cours des réunions de travail au siège de « Ville et Métiers d'Art auxquelles j'ai participé à Paris il a été clairement précisé que sans l'approbation de la majorité de la population et plus particulièrement de la population active du village un tel projet ne peut voir le jour. Nous souhaitons qu'en temps voulu, chacun puisse s'exprimer clairement sur ce projet déterminant pour l'avenir de notre commune et de notre canton.

Association Ville et Métiers d'Art

Délégué : Alphonse Snoeck

Assemblée générale .

Cette année, c'est Nancy, en Lorraine, qui accueille l'assemblée générale de l'association.

M. André Rossinot maire de Nancy, ancien ministre, nous a reçu dans les salons de l'hôtel de ville de la prestigieuse place Stanislas.
Étaient présents notamment, le ministre M. François Doubin, président fondateur de Ville et Métiers d'Art, M. Alain Vogel Singer, maire de Pézenas, président de Ville et Métiers d'Art ,
Je vous épargnerai le compte-rendu total de cette docte assemblée, le bulletin ne suffirait pas, préférant vous communiquer l'essentiel.
En ce qui nous concerne, nous retenons que Ville et Métiers d'Art, les Ateliers d'Art de France, la SEMA, et le Salon International du Patrimoine Culturel ont décidé de fédérer leurs banques de données afin de rendre plus efficace la communication entre les candidats artisans d'art en recherche de nouvelles implantations et les offres immobilières présentées par les communes labellisées.
En clair, tout propriétaire d'immeuble susceptible d'être loué ou vendu à des artisans d'art pourra présenter son offre au futur centre de ressources par l'intermédiaire de la mairie. Il est prévu que ce centre sera opérationnel à l'automne prochain. Nous ne manquerons pas de vous en informer.

Réunion de travail :

Le 2 avril dernier se tenait une réunion de travail au siège de l'association à Paris.
De cette journée nous retenons essentiellement :
1 - la création d'une bourse d'information présentée par M. Thierry Deslot, directeur des services économiques de Saint-Maur-des-Fossés, mettant en relation l'offre d'ateliers proposés par les villes et la demande exprimée par les professionnels : examen d'un projet de grille d'inventaire.

2 – La présentation des pôles d'innovation mis en place par l'Institut Supérieur des Métiers (ISM) dans le secteur des métiers d'art : pierre, verre, métal, facture instrumentale et métier patrimoine.
L' ISM propose des missions de recherches et de formations, ainsi qu'un appui technique susceptible d'être apporté aux membres du réseau Ville et Métiers d'Art.

3 - M. Christophe de Lavenne, chef de projet mission Inffolor présente le projet d'un centre de ressources Ville et Métiers d'Art destiné à recenser les expériences les plus novatrices et à mutualiser les politiques mises en œuvre : réflexion commune sur la création d'une grille d'analyse.

Ces projets doivent voir le jour à l'automne prochain.

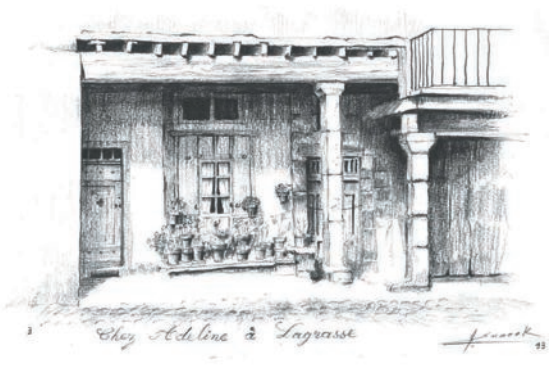

Courriers des lecteurs

M. Roger Benet nous a écrit une lettre fort sympathique dans laquelle il détaille tous les aspects positifs de sa lecture du n° 34 de notre bulletin. Nous l'en remercions, surtout que ce ne sont pas ses premiers encouragements. Cela nous fait toujours plaisir qu'un lecteur prenne la plume pour nous dire le bien qu'il pense de notre travail de communication. Nous essayerons de continuer pour ne pas le décevoir.

Impressions sur Lagrasse : Une stagiaire au village

Mara est une jeune étudiante en Allemagne, qui, du 2 février au 26 juin 2009, a effectué un stage à Lagrasse pour, d'une part, perfectionner son français et, d'autre part, avoir une approche de l'art en général. Elle a tenu à nous donner ses impressions dans le petit texte qui suit. Nous l'avons volontairement laissé ''brut'', sans corriger ses fautes, en remarquant qu'elle maîtrise bien notre langue si difficile.

« Mara von Essen, allemande, 18 bientôt 19 ans, habite a Fabrezan et fait un stage à Lagrasse.
Je suis cette fille et j'en suis très contente. Malheureusement maintenant tout ça est presque fini. Un stage de 5 mois, un stage extraordinaire.
La première semaine a commencé à la mairie de Lagrasse. C'était intéressant mais pas ce que je préfère. C'est pourquoi Annette et Alphonse S. viennent me chercher pour visiter leur atelier. Avec eux j'ai appris à mieux parler français et à faire des moulages de sculptures.
Pour cela il faut de la résine de la poudre de pierre et aussi beaucoup de temps.
À ce moment j'étais sûre que c'était vraiment un stage artistique.
Chez Danielle B. qui fait de la poterie j'ai fabriqué beaucoup de cendriers en terre pour tous mes amis de toutes les formes. Je leur ai offert quand ils sont venus me voir à Fabrezan.
J'ai aussi fait des tapisseries avec Patricia H. qui m'a montré comment faire des coussins. J'ai d'abords appris à faire de taies d'oreiller et après j'ai appris à remplir des coussins avec des poils de chèvre. En plus j'ai collé des étiquettes pour Béatrice qui fait de olives. Ensemble nous sommes allées sur le sentier sculptural de Mayronnes.
C'était très intéressant de voir un groupement d'artistes. J'ai vu par exemple de fausses tortues sur une pierre et aussi les personnages métalliques.
J'ai visité aussi l'atelier de Beverly S. et Myriam C.
Avec Antoine C. j'étais dans le théâtre, regarder comment il joue.
Pour moi c'était incroyable de voir que tous les gens à Lagrasse étaient aussi sympas :
Beaucoup de gens m'ont invitée pour dîner dès le premier mois.
En Allemagne il n'est pas normal, d'inviter les gens qu'on ne connaît pas. (Merci Audrey et Greg qui me donnaient le première invitation).
En conclusion je peux dire, le séjour est fantastique.
Je ne regrette rien pour aller la et j'espère que ça se terminera aussi bien.

P.S. Merci à la Mairie et aussi à tous les artisans qui m'ont accueillie.»

Natura 2000 – Site des Corbières Occidentales

Petit rappel : Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité de certains éléments du patrimoine naturel (faune, flore, végétation) qu'ils abritent.
Ses objectifs sont de maintenir la diversité biologique des milieux tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales qui s'y attachent.

Il existe **deux types de sites** :

- ceux désignés pour leur richesse en faune (autre que les oiseaux), flore et milieux naturels, dits **Zones Spéciales de Conservation (ZSC)**
L'article paru dans le bulletin Infos lagrasse n°33 Hiver 2008 (page 16) faisait état du site de la « Vallée d'Orbieu »

- ceux désignés pour leur richesse en oiseaux, dits **Zones de Protection Spéciale (ZPS)**

Nous sommes concernés à ce titre par le site des « Corbières Occidentales », dont nous allons parler aujourd'hui.

Le 31 mars 2009, s'est tenue une réunion d'information et d'échanges à l'attention des collectivités.
L'objet de cette réunion était la présentation du site Natura 2000 de la ZPS (Zone de Protection Spéciale) des Corbières Occidentales, de la démarche Natura 2000, du rôle possible des collectivités pour l'élaboration et la mise en œuvre des documents d'objectifs.

Quelles sont les conséquences de la ZPS ?

Création par le préfet d'un **COMITÉ DE PILOTAGE** pour l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs.
Le comité de pilotage regroupe l'ensemble des acteurs concernés par le site Natura 2000 : services publics, collectivités territoriales intéressées, propriétaires, associations, agriculteurs, usagers, scientifiques...

Élaboration du **DOCUMENT D'OBJECTIFS** = définir les objectifs du site qui concourront au maintien ou à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces pour lequel ce site a été désigné.

Le document d'objectifs comprend :

- Un état des lieux des milieux naturels et des activités humaines exercées sur le site, notamment les pratiques agricoles et forestières.

- Les objectifs de développement durable du site destinés à assurer la conservation et s'il y a lieu, la restauration des habitats naturels et des espèces ainsi que la sauvegarde des activités économiques, sociales et culturelles qui s'exercent sur le site

- Des propositions d'actions et de mesures de toute nature permettant d'atteindre ces objectifs.

- Un ou plusieurs cahiers des charges-types applicables aux contrats Natura 2000, précisant notamment les bonnes pratiques à respecter et les engagements donnant lieu à contrepartie financière (chartes, contrats).

Gestion du site = mise en œuvre de Natura 2000 reposant prioritairement sur des outils contractuels donc volontaires. Les mesures ne peuvent pas interdire d'activités humaines comme notamment la chasse et la pêche.

- **Les contrats** : signés entre le préfet et le titulaire de droits réels ou personnels conférant la jouissance des parcelles concernées. Ils comportent un ensemble d'engagements, conformes aux orientations définies par le document d'objectifs, sur la conservation et, le cas échéant, le rétablissement des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la création du site Natura 2000.

Le contrat définit la nature et les modalités des aides de l'État et les prestations à fournir en contrepartie par le bénéficiaire.

- **Les chartes** : contiennent des engagements de gestion courante et durable des terrains et espaces et renvoient à des pratiques sportives ou de loisirs respectueuses des habitats naturels et des espèces.
Toute personne physique ou morale, publique ou privée, titulaire de droits réels ou personnels sur des terrains inclus dans le site peut adhérer à la charte Natura 2000 du site.
L'adhérent s'engage pour une durée de 5 ou de 10 ans.
L'adhésion à la charte Natura 2000 du site n'implique pas le versement d'une contrepartie financière.

Les parcelles non bâties dont le propriétaire a souscrit un contrat ou une charte Natura 2000 en application d'un documents d'objectifs approuvé sont **exonérées de la taxe sur le foncier non bâti.**

Évaluation des incidences de certains projets sur le site Natura 2000 **=** les projets susceptibles d'affecter de façon notable les habitats naturels et les espèces présents sur un site Natura 2000 doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences.

<u>Exemples de mesures de gestion possibles</u> :

→ Conserver les milieux ouverts
→ Réaliser des placettes d'alimentation
→ Supprimer les causes de dérangement pendant la période de reproduction des espèces
→ Aménager les lignes électriques
→ Éviter la destruction de grands arbres susceptibles d'accueillir des nids
→ Conserver et restaurer les murets de pierres sèches
→ Limiter l'usage des insecticides
→ Assurer le suivi des populations d'oiseaux
→ Éduquer et informer le public

<u>Rôle proposé aux collectivités et aux élus</u> :

→ Élaboration du document d'objectifs de la Zone de Protection spéciale (2 ans – aides financières État Europe 80 %)

→ La présidence du comité de pilotage :

• Si candidature(s) de collectivités = réunion pour désignation de la collectivité porteuse et désignation du président.
• Si aucune candidature = l'État assurera le portage de l'élaboration du document d'objectifs et la présidence du comité de pilotage. Les collectivités seront associés au sein du comité de pilotage.

Sources :
Direction départementale de l'Équipement et de l'Agriculture de l'Aude
http://www.natura2000.fr/

Inventaire scientifique des oiseaux du site:

Les rapaces résidents :
Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) : 2 couples
Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) : 3 à 4 couples
Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) : 7 à 15 couples

Les rapaces migrateurs nicheurs :
Busard cendré (*Circus pygargus*) : 10 à 30 couples
Aigle botté (*Hieraaetus pennatus*) : 1 à 2 couples
Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) : 0 à 3 couples
Milan noir (*Milvus migrans*) : 0 à 1 couple
Circaète Jean-le-blanc (*Circaetus gallicus*) : 5 à 10 couples
Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) : 0 à 2 couples

Un rapace migrateur qui fait étape :
Vautour fauve (*Gyps fulvus*) : 0 à 20 individus

Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*)

Alouette lulu (*Lullula arborea*)

Les passereaux résidents :
Alouette lulu (*Lullula arborea*) : 50 à 100 couples
Fauvette pitchou (*Sylvia undata*) : 100 à 300 couples

Les passereaux migrateurs nicheurs :
Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) : 10 à 30 couples
Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) : 5 à 20 couples
Pipit rousseline (*Anthus campestris*) : 30 à 50 couples

Les oiseaux résidents :
Pic noir (*Dryocopus martius*) : 0 à 5 couples

Les oiseaux migrateurs qui se reproduisent :
Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) : 10 à 50 couples
Crave à bec rouge (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*) : 0 à 5 couples

Le Pays Corbières & Minervois

Le Pays rassemble de nombreux évènements culturels dans un programme « Le Temps des Cultures ». Ces livrets semestriels sont diffusés gratuitement à l'Espace culturel des Corbières, dans les lieux culturels, les Cafés de Pays, les bibliothèques, les offices de tourisme, les manifestations culturelles...

Le Pays a édité deux lettres de synthèse des actions concernant les thèmes suivants :
- Habitat et éco-construction,
- Projets culturels en Pays Corbières et Minervois.

Ces deux lettres sont téléchargeables sur le site du Pays, à la rubrique « Commissions de travail », sous-rubrique « Commission Communication ».
Adresse du site :
http://payscorbieresminervois.fr

La fête du Pays a eu lieu le samedi 16 mai, réunissant les habitants des Corbières et du Minervois, venus en grand nombre pour partager ce qui fait son territoire, sa culture, son identité. Le public était invité à découvrir ses villages à l'occasion de balades à thèmes. La journée s'est terminée à Ginestas dans la plus grande convivialité. À l'année prochaine.

Tous les habitants sont invités à assister à l'assemblée générale annuelle le 27 juin à 9 h 30 à Tournissan au foyer.

Il sera question, entre autres, de faire le bilan du travail mené sur l'éco construction et de réfléchir à la place du Pays au sein des projets départementaux et régionaux.

CASADURA
Construire ensemble Autrement
Siège social (accueil sur R.V.) :
8, avenue du Général de Gaulle,
11 200 Lézignan-Corbières
tel : 04 68 48 56 01
mél : info@casadura.fr
www.casadura.fr

Le Pays a accompagné des artisans qui se sont regroupés au sein d'une coopérative baptisée Casadura. Elle peut répondre à vos demandes de rénovation, mais aussi de construction neuve car tous les corps de métiers nécessaires pour bâtir une maison de A à Z y sont regroupés. Ils vous proposeront une approche basée sur le respect de l'environnement et le choix de matériaux sains afin de développer l'éco construction.

Les membres du conseil de développement ont animé un atelier sur les techniques d'éco-construction à Promaude. Pendant 4 jours, ils ont présenté des modules en ossature bois, garnissage en bottes de paille et réalisé des démonstrations d'enduits (terre, chaux, …) et de fabrication de briques de terre crue (adobes).
Le vendredi plus de 200 enfants ont mis « la main à la terre » et ont revisité l'histoire des trois petits cochons… ! Les adultes ont été nombreux à venir échanger sur ces techniques, leur fiabilité, leur coût et les possibilités de formation. Le groupe a été sollicité pour intervenir dans de nombreuses autres manifestations et en milieu scolaire.
Tout le monde est reparti plein d'énergie positive et d'entrain pour continuer des actions de sensibilisation sur l'éco-construction.

Texte : Geneviève Dassier
Photo : B Roubinet, Support Surface

Le 30 mars 2009 : la Galopeta

CP CE1

Nous sommes allés à Talairan lundi 30 mars pour participer à la Galopeta. Nous avons fait de l'orientation dans le village. C'est un jeu où il faut trouver des balises dans les rues et ensuite on doit répondre aux questions posées. On a bien aimé pendant que les CE1 faisaient de l'orientation les CP ont fait des ateliers de tennis. On a découvert le jeu du tambourin. Il fallait envoyer la balle au-dessus de la ligne sur le mur. Avec des raquettes et des pompons on se faisait des passes. On a joué au jeu des balles brûlantes : on devait taper dans toutes les balles qui nous arrivaient. Au bout d'une heure les CE1 et les CP ont changé de rôle. Nous avons mangé dans la cour de l'école de Talairan, ensuite nous sommes allés au parc du monument au mort pour jouer. L'après-midi nous sommes allés courir la Galopeta. Chacun a réussi son temps de course. C'était très bien.

MATERNELLE

Le matin, un parcours d'orientation attendait les maternelles dans le labyrinthe du monument aux morts de Talairan.
Les équipes de petite et moyenne sections de Ribaute et Lagrasse, encadrées par de dynamiques parents, devaient réussir différentes épreuves : jeu de construction, saut de haies, lancer d'adresse et balles brûlantes.

L'après-midi, la randonnée au chemin des Moulins s'est achevée sur la Promenade où les grands finissaient la course longue. Tous ont été chaleureusement applaudis.

Le 24 avril : Carnaval

MATERNELLE

« Pour le Carnaval on s'est tous déguisé comme au Moyen Âge, en Robin des Bois, en chevalier, rois, reines, princes, princesses, sorcières et paysannes.

On avait fabriqué des boucliers et des épées. Les filles avaient de belles robes !
On a lancé des confettis sous la place de la Halle, puis le cortège est arrivé à la caserne des pompiers où on a brûlé la tour du château »
Les enfants de maternelle en dictée à la maîtresse.

Le petit tour de l'Aude, le 11 mai

Sonia

Le vendredi **1er mai**, j'ai appris à faire du vélo, parce qu'il y a une sortie à vélo prévue avec l'école. Et aujourd'hui le **11 mai** à 10 on va aller à Serviès et revenir à 15 h 30. Mais je suis un peu inquiète.

La sortie !!!

10 h 20, on est sur la route. Après avoir roulé sur le pont neuf, on a pris la route qui passe derrière l'abbaye. Pendant la montée, on avait mal aux cuisses, mais à la descente ça allait bien. En arrivant à Rieux nous avons pique-niqué. Après avoir mangé, nous avons continué notre route jusqu'à Serviès.

Les élèves de CE2-CM1-CM2

LAGRASSE- SERVIÈS-en-VAL (et retour !)

10 h 30 : On part de l'école, on passe par derrière l'abbaye et on attend les derniers à Caunette-en-Val. Déjà, c'est long !

11 h 20 : On a commencé la montée pour arriver à Rieux-en-Val ;tout le monde a réussi ; et après on a fait une superbe descente .

12 h 00 : On a pique-niqué à côté d'un pont romain , celui du film avec J. Marais ; il faisait chaud .

13 h 00 :On a pris le chemin pour aller à Serviès. Il y avait 2 km de descente ! Mais après il y avait un tout petit peu de montée.

13 h 45 : Les élèves de Serviès nous ont offert quelques boissons froides et on a joué un peu. Ensuite, on leur a remis le carnet de voyage…

14 h 00 : On est reparti à Rieux et on a fait du cross jusqu'à Villemagne.

14 h 45 : On a continué jusqu'à une air de pique-nique. Les routes zigzaguaient ! Ensuite on a continué en pleine forme pour retourner à l'école.

15 h 15 : OUF ! On est arrivé ! ... Et on n'a pas fait la dictée que nous avait promis la maîtresse !

Une exposition

CP CE1

Les CP et CE1 sont partis visiter l'exposition d'Hélène Lachèze et de Zarno au restaurant *Le temps des courges*. Hélène a expliqué qu' elle avait collé des vieux papiers de famille sur un tableau. Ensuite, elle a peint sur les papiers. Elle a utilisé des pinceaux, des éponges, de la peinture et de l'encre. C'était joli.
Zarno, l'autre artiste, a récupéré des télévisions pour mettre des personnages en « pâte à modeler » et pour faire des petites scènes de maison, de magasin, de café… Il y avait des personnages rigolos.
Quand nous sommes partis, les CE2, CM1 et CM2 sont arrivés pour visiter l'exposition.

Les élèves de CE2-CM1-CM2

Nous sommes allés, un mardi après-midi au Temps des Courges voir une exposition : Il y avait l'exposition de Zarno :
Il fait des petites scènes dans des télévisions ou des ordinateurs vides ; ses personnages sont faits de pâte à modeler. Ces scènes sont réalisées aussi avec autre chose comme des portes-clef, des boites de conserve vides, des capsules de bouteilles (pour faire les dents), des perles, du maïs…
On a beaucoup aimé, on en a dessiné plusieurs

Il y avait aussi l'exposition d'Hélène Lachèze. Ce sont des peintures.
Elle peint sur des toiles avec énormément de choses différentes comme du café, du thé, de la peinture avec des pigments ; elle y ajoute des matières comme de la toile de jute, des journaux, du papier…
Certaines peintures sont faites avec du papier collé avec dessus des écritures. Elles fait des magnifiques choses. On ne comprend pas certaines de ses peintures.

Les jardins de l'abbaye

La classe de cycle 3

Nous avons visité le jardin de l'abbaye de Lagrasse.

Un petit mot sur la partie **Plantes aromatiques** ou **Simples :**

Frère Bernard nous explique que la saponaire fait du savon. Il frotte dans ses mains la feuille de saponaire, de plus en plus vite ; quand il ouvre les mains, on voit de la mousse.

Baptiste

Layla nous montre une plante et sa racine : la Garance ! On l'utilisait, autrefois pour teinter les tissus en rouge.
Elle a la racine rouge. Cette plante est petite.

Dans le jardin, il y a aussi du pastel (pour teinter les tissus en bleu), du lin (plante avec laquelle on fait du tissu).

Mathilde

Élèves de l'élémentaire

Du 20 au 26 avril, il y avait un projet « MILLE LECTURES POUR L'ALPHABÉTISATION ».
À cette occasion, Monsieur DenisVaya est venu pour nous raconter une histoire : « Ed et son ami Cassidy ».
Après l'histoire, nous avons fait un débat sur l'intérêt d'aller à l'école et d'apprendre à lire et à écrire.

De «petits explorateurs» à Mayronnes

L'équipe des Rouges, plan en main, est prête à arpenter la colline.

MATERNELLE

« Le jeudi 30 avril, par une belle journée, nous avons fait une chasse au trésor au sentier sculpturel de Mayronnes avec nos copains de Rieux-en-Val.
Nous avons découvert d'étranges statues, les plantes de la garrigue, des rainettes dans la mare et le fameux trésor caché sous le tas de bois ! »

L'équipe des petits cherche une pièce de puzzle cachée près de la statue de l'aigle rose.

Le trésor de bonbons !!!

Les associations

La bibliothèque municipale

L'été approche… et pour l'heure on a l'impression d'en être loin. Le temps n'incite pas à aller à la plage. Alors, prenons un livre et installons-nous confortablement.

Pour vous aider dans votre choix, nous vous rappelons que vous pouvez commander des livres aux responsables de la bibliothèque après avoir consulté sur Internet le site de la BDA : **http://biblio.aude.fr** . Il y a plusieurs catalogues : musique, documentation agricole, fonds régional, fonds généraux comme la littérature jeunesse ou adulte…. Vous pourrez rechercher des ouvrages et en connaître la disponibilité. Vous ne pourrez pas commander directement. Une fois par mois, une camionnette de la BDA vient apporter les livres réservés et reprendre ceux qui sont demandés par les autres bibliothèques du département.

Le site de la bibliothèque départementale vous permet de plus d'avoir accès à d'autres informations : emplacements des différentes bibliothèques dans le département, dates de passage des bibliobus, présentation des manifestations culturelles organisées pas la BDA ou avec son aide…

N'oubliez pas de rapporter régulièrement les livres empruntés pour qu'un maximum de lecteurs puissent en profiter. Si les horaires d'ouverture de la bibliothèque, **les vendredis entre 17 et 19 h**. vous posent problème, vous pouvez les déposer à la mairie ou auprès d' une des bénévoles : Catherine Oulès, Anne-Marie Wernert, Annette Snoeck ou Élisabeth Bareil.

Vos parents et amis de passage à Lagrasse en été peuvent également avoir accès à la Bibliothèque.

Passez un très bon été, ensoleillé et avec juste assez de pluie pour la vigne.

Élisabeth Bareil

Club lagrassien de l'Orbieu

Nous avons eu le plaisir de faire plusieurs manifestations au cours des mois de mars et avril.
Le 29 mars nous avons organisé dans notre salle un délicieux repas avec un très bonne ambiance et surtout un très bon menu réalisé par Georgette. Merci encore.

Le mercredi 1er avril : Animation au salon de coiffure de Lagrasse : « Juliane et Jeremy ». Nous avons eu droit à : un soin des cheveux et une coiffure, (brusch ou mise en pli), Georgette était aidée par une amie : Anne, coiffeuse à domicile qui, bénévolement, lui a donné un petit coup de main. Également à ce rendez-vous : une styliste d'ongles à domicile « Or et Ongles » qui nous a fait une démonstration de son talent. Pour conclure cet après midi, bien sur : gâteaux, crêpes … Tout cela avait été confectionné par Georgette Barbaste. Il faut préciser que cette journée était entièrement gratuite pour les adhérents. Merci encore à tout le monde pour nous avoir fait passer une après-midi détendue…

Le vendredi 3 avril petit repas, (pour ne pas perdre l'habitude), avec le club de Saint-Pierre-des-Champs, le traiteur était pour la deuxième fois « Sindie et Cyril Pauthe » de Brassac. Il nous a fait déguster ses produits et nous avions la possibilité de les acheter à la fin du repas. Ce qui a été largement fait. Très bonne journée.

Cette journée était aussi entièrement gratuite.

Pour finir toujours avec le club de Saint-Pierre, le 19 avril nous sommes allés à La Berchère pour un repas spectacle. Très bonne ambiance car les artistes étaient super, le spectacle haut en couleurs et en surprise était accompagné d'un délicieux repas.

Nous étions passés le matin visiter La Cure Gourmande à Narbonne. Alors là, attention au régime : bonbons, gâteaux et bien sûr chocolat. Très bonne journée et nous sommes rentrés très contents de notre journée...

Le samedi 13 juin, toujours avec le Club de Saint-Pierre, il est prévu une sortie à la Bambouseraie d'Anduze, l'après-midi, promenade en train : Anduze - Saint-Jean-du-Gard.
Prochaines nouvelles en fin d'été.
Bon été à tous.

Colette Girard

À noter que nos rendez-vous du premier mardi de chaque mois arrêtent et reprendront au mois d'octobre

Comité des Fêtes

On avance !!

Petit à petit le comité sort du nid ! Assurances, compte en banque, Journal officiel, demande de mise à disposition d'un local, toutes les formalités administratives marquant la re-naissance d'une association ont été menées par les membres du conseil d'administration. Maintenant « nous » existons mais tout reste à faire … Grâce au petit « pécule » qui sommeillait depuis la dissolution du dernier comité, au soutien financier de la Mairie de Lagrasse et aux cotisations nous avons déjà un budget certes modeste mais qui nous permet d'envisager des actions sympathiques à mettre en œuvre.

Nous remercions les commerçants et familles ayant cotisé et toutes celles et ceux qui vont le faire prochainement ! (17 adhérents)

Quelques unes des idées que nous vous proposions lors de la réunion d'information et dans le dernier bulletin sont prêtes à voir le jour …

Par ailleurs rendez-vous est donc pris pour le 13 juillet avec l'orchestre Maxime Lewis non loin de la buvette pour une nuit de fête.

D'ici là vous pouvez profiter des soirées cartes et jeux avec Sébastien Mazuque ou tester le nouveau cours de yoga avec Roger Avalos le vendredi matin à 9 h à la nouvelle salle (sauf juillet et août). Bravo à Seb et Kate pour leurs initiatives respectives et leur autonomie.

Et ne soyez pas surpris de croiser dans les rues de Lagrasse des visages familiers en grands formats !! (Un exemple ci-dessous et détails page suivante)

Apéritifs et spectacles sont toujours à l'ordre du jour et devraient vite venir animer les rues du village.

Comme vous le voyez on avance pas à pas et espérons vous croiser sur le chemin. En effet comme vous le savez, une association repose essentiellement sur la mobilisation des bénévoles. Continuons de saluer les actions d'Artkisson' ou de l'Hyménee qui n'ont de cesse de faire vivre

Lagrasse ! Petit caillou ou grand coup de pouce, toutes les pierres apportées à l'édifice construiront la base de notre comité qui est surtout le vôtre ! Aucune forme d'aide ne serait vaine ou dérisoire : vous jonglez, contez, comptez vite, maîtrisez Internet, adorez faire des bouquets de fleurs, vous avez des bras musclés pour installer des bancs ou une buvette, une voiture qui va presque toute seule jusqu'à Saint-Pierre ou Saint-Laurent pour y faire un peu de promotion, d'affichage, vous avez vu un super spectacle que vous voulez soumettre au comité, n'hésitez pas. Qu'il soit ponctuel, suivi, furtif ou sur du long terme, financier, matériel « psychologique »ou « idéologique » votre soutien est bienvenu, parce que c'est de lui que dépendront les manifestations à venir.

Bon été à tous !!!!!

Maider Cazauran

Contactez nous :
comitedesfetes.
lagrasse@gmail.com

« *Mon Village en images, manifestation de photographies née de la volonté de valoriser les acteurs de la vie sociale en milieu rural, se déroule du 20 juin au 3 octobre 2009 dans le village de Lagrasse.*

Ce sont environ 70 photographies, toutes représentatives d'un aspect particulier du village qui sont installées sur les authentiques murs de Lagrasse et qui constituent un véritable parcours à travers le village. Idéal pour les promenades interactives de la saison estivale, en famille, entre amis !

Les artisans d'art, les métiers de la terre, les commerçants et services, les scènes de vie et la culture, quatre corps de métiers et encore plus de personnalités qui symbolisent le dynamisme et la richesse des activités qui font vivre le village.

L'idée même de cette exposition en extérieur est de créer un village arrêté dans le temps et l'espace à travers l'image afin de faire renaître le savoir faire des artisans d'art, le savoir vivre des services et des commerçants, les métiers de la terre et enfin, les scènes incontournables de la vie au village »

Extrait du Dossier de presse de l'exposition, Lucie Pasquier, Idriss Bigou-Gilles, Ludovic Guinot.

À l'origine de cette exposition grandeur nature Idriss Bigou-Gilles, photographe et Lucie Pasquiet (communication)

Avec le soutien et l'aide de La Mairie de Lagrasse, du Comité des Fêtes, Alphonse et Annette Snoeck, et David Craig.

Liens pour photos expo Idriss :
http://193.252.180.141/MVEI/Docs_&_Photos.zip
Il faudrait aussi préciser que pour celles et ceux qui aiment les photos de l'expo, ils peuvent se procurer des tirages auprès d'Idriss :
monvillageenimages@gmail.com

Escapades en terre d'Aude

« **L'insolite et extraordinaire histoire du mètre** »

Quand on parle de patrimoine dans l'Aude, chacun pense tout d'abord à la prestigieuse cité de Carcassonne, aux somptueux et souvent vertigineux châteaux du Pays Cathare ou bien encore aux magnifiques abbayes fleurissant les vallées. Le canal du Midi figure également en haut de l'affiche et la liste est encore longue. Quant au patrimoine naturel, il est tout simplement omniprésent dans notre environnement…

À Lagrasse, nous avons choisi d'honorer un patrimoine insolite et méconnu, un héritage commun dédié à l'humanité toute entière : la création du Mètre au cœur de la Révolution Française. Le département de l'Aude a été particulièrement concerné par la mesure d'un arc de méridien à la fin du XVIII^{e} siècle servant de base à la première définition du mètre. En effet, le méridien de Paris (qui a été le fil conducteur) traverse le département du Nord au Sud, de nombreuses stations y ont été effectuées entre 1795 et 1798 (Montagne d'Alaric, Pech de Bugarach, Mont Tauch, Pic de Nore et Tour de l'Église Saint-Vincent à Carcassonne) et l'aventure singulière des deux astronomes chargés de cette mesure, MM. Delambre et Méchain, s'est terminée justement à Carcassonne. Ainsi, le mètre fait partie du patrimoine audois avant d'être un élément remarquable du patrimoine national.

C'est pourquoi, l'association Escapades en Terre d'Aude en partenariat avec la commune de Lagrasse vous propose durant tout l'été à la Maison du Patrimoine (cf. Office de Tourisme) :
- une exposition « **Si le mètre m'était conté…** »
- un petit musée « **De la mesure du Roi au roi de la Mesure** » rassemblant des objets de collection.

du **12 juin au 15 septembre, entrée libre**,
à ne pas manquer…

De plus, les j**eudis 16 juillet, 6 août et 13 août**, une vidéo conférence :
« **La fabuleuse aventure du mètre** » animée par P. Valette à la mairie à 18 h. L'incroyable histoire du mètre vous étonnera et vous passionnera assurément : un événement sans commune mesure…

Patrick Valette

Association Or, danses d'Israël

Avant la pause estivale, nous avons proposé un week-end en famille "Danses et plage" dans les Pyrénées-Orientales les 6 et 7 juin.
Depuis quelques années, plusieurs personnes des alentours de Perpignan viennent danser jusque chez nous. Elles nous ont cette fois invités au pied du mythique Canigou, dans les Albères. Nous étions une trentaine à partager ce week-end en toute simplicité avec des moments de danses et beaucoup d'autres amicaux et familiaux autour de balades et repas.

Quatre animatrices ! Un vrai festival !
- Catherine de Laet, notre pilier lagrassien.
- Nadine Mulet du groupe de la MJC de Toulouse
- Claire Medjadj qui débute ici avec succès
- Sophie Borgne, sa cousine, venue de Paris où elle participe à l'animation du goupe Harkada.

Le samedi, quelques averses n'ont pas fait regretter d'être dedans. La soirée a été partagée entre un repas catalan avec les traditionnelles boules de picoulat, LA finale du rugby à la télé où l'USAP a fait la fierté des locaux et ENFIN encore de la danses !

Le dimanche, le temps nous a permis d'aller à la mer comme nous le souhaitions, d'y faire une balade de découverte du littoral et prendre un bon bain de mer.
Et en septembre ? Nous comptons continuer nos samedis et essayer des rencontres en semaine plus régulières à l'attention particulière des débutants. Pensez-y si vous souhaitez essayer.

Catherine Ribo et Philippe Descroix

04 68 43 15 48 - ordanses@yahoo.fr
http://ordanses.moonfruit.fr

Accueil de loisirs

Le foyer d'éducation populaire a organisé le centre de loisirs pendant les vacances de Pâques du 6 au 10 avril. Le directeur Christophe Laffont et l'animatrice Emilie Uriol ont mis en place des animations sportives (Badminton, basket, tennis de table, jeux de raquettes), des activités manuelles pour les 3 - 6 ans, une sortie à la bibliothèque et des jeux éducatifs.

Le centre de loisirs pour les vacances d'été aura lieu du 6 juillet au 7 août et est ouvert pour les enfants de 3 à 14 ans.

L'équipe d'animation a mis en œuvre un programme adapté aux enfants avec des groupes (3-6 ans, 7-9 ans et 10-14 ans). Le projet pédagogique est articulé autour d'objectifs éducatifs qui sont de développer l'autonomie de l'enfant, de favoriser son épanouissement, de permettre à l'enfant d'exercer des responsabilités, de développer la coopération et de favoriser son imaginaire et sa créativité. L'équipe d'animation mettra en œuvre des méthodes pour atteindre ces objectifs. Des thèmes sont prévus pour chaque semaine (semaine à Camplong avec piscine, jeux sportifs, danse et sculpture, la découverte des pays, le spectacle)

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants peuvent le faire auprès de Christophe Laffont au 04 68 43 10 05.

Un séjour est organisé du 7 au 9 juillet à Port-Leucate au village de vacances Les Carrats.

Ce séjour, organisé en partenariat avec l'Ufolep et la FALOL permettra aux jeunes âgés de 7 à 17 ans de bénéficier d'animations sportives (sandball, volley, rugby, foot, speedminton, pettecca, jeux d'oppositions, baignade), culturelles (danses) et des actions de prévention (conduites à risques).

Club de football

Les poussins ont terminé la saison à la 7e place. Les éducateurs Céline Noinin et Peter Liotier ont fait progresser ces enfants qui pour la plupart débutaient dans leur pratique du ballon rond. Il leur a fallu apprendre contre des équipes aguerries aux joutes de la compétition. Mais l'essentiel est bien entendu le plaisir du jeu et l'apprentissage des règles.

Les benjamins ont fini premier de leur championnat avec 12 victoires en 12 matches. Invaincus depuis le début de la saison, les jeunes joueurs entraînés par Dominique Alfonsi et Christophe Laffont ont disputé la finale du championnat de l'Aude à Alzonne contre Quillan le 6 juin. Ils ont gagné 4-0 et sont donc champions de l'Aude.

Ils sont récompensés de leur assiduité et de leur investissement aux entraînements.

Une rencontre parents enfants le 7 juin placé sous le signe de la convivialité a rencontré beaucoup de succès.

Les séniors finissent à la 6e place en deuxième division. L'éducateur Christophe Laffont tire un bilan mitigé avec des hauts et des bas au niveau des résultats. Composé de jeunes joueurs, plus de la moitié de l'effectif est âgé de 16 à 20 ans, l'équipe a une bonne marge de progression. Malgré tout, le groupe ne termine pas loin de la troisième place, synonyme d'accession.

Les joueurs ont manifesté un bon esprit d'esprit d'équipe tout au long de la saison.

Christophe Laffont

Le Théâtre de l'Hyménée informe et invite :

La **JOURNÉE DES ATELIERS** aura lieu cette année le samedi 4 juillet, place de la Halle, à partir de 16 h.

Vous y découvrirez les spectacles des ateliers enfants et ados, ainsi que le travail de l'atelier adultes, et un spectacle invité.
Le tout, comme à notre habitude, avec une participation au chapeau, et un appel aux sympathisants et bénévoles pour participer à l'élaboration de l'apéro-grignotis de 19 h 30.
Soyez les bienvenus.

Artkissonn'

LES ABRACADAGRASSES : 10 ANS DÉJÀ !
Depuis 10 ans le même phénomène se produit chaque année au cœur de Lagrasse, des bénévoles toujours très affairés courent partout pendant deux semaines pour mettre sur pied un événement annuel attendu par beaucoup d'entre nous… Le festival des Abracadagrasses.

10 ans déjà que les Abracadagrasses perdurent et persistent pour exister, au point de devenir aujourd'hui un festival incontournable de notre région.

En dix ans l'association n'a jamais failli à ces principes fondateurs : un festival défricheur et dénicheur de talents, un programme audacieux (Il suffit de voir les affiches des festivals de l'été pour se convaincre de l'aspect précurseur de nos choix) devenu la référence régionale en matière de découverte ; et pourtant un festival qui reste à taille humaine et très accessible par son tarif abracadabrantesque, enfin un lieu exceptionnel par sa convivialité, son cadre et ses habitants… Encore un grand merci aux Lagrassiens pour tous leurs actes de soutien, leur hospitalité et leur bonne humeur ... indispensable à la santé de cet évènement !

Passons maintenant à l'essentiel car les 10 ans des Abracadagrasses c'est tout un programme plutôt long à détailler…

LE PROGRAMME DES 10 ANS

En bref, l'idée directrice de cet anniversaire des 10 ans consiste à renouer un peu avec les débuts du festival, en animant le village au cours des après-midi, en proposant des animations diverses et libres, accessible à tous… et surtout en faisant de cet abracanniversaire une grande fête où tout le monde trouvera sa place.

- SAMEDI 18 JUILLET APRÈS-MIDI -
Le festival débutera son invasion du village dès 14 h sur la promenade et ce pendant toute l'après-midi !

Un lâcher de batucada **100 % OAI SPIRIT** accompagnera la parade des **GÉANTS DU SUD**, vous pourrez les croiser dans le village à tout heure de l'après-midi.

La ludothèque de Ludule et des animations familiales seront installées devant l'école.

Enfin des concerts « off » gratuits envahiront les terrasses sur les coups de 16 h 30 …

- DIMANCHE 19 JUILLET APRÈS-MIDI -

Nous invitons tout le monde, public, musiciens, bénévoles et badauds à venir fêter notre abracanniversaire sur les berges de l'Orbieu :

Dés 13 h, La batucada viendra vous chercher chez vous pour rejoindre la rivière et notre pique–nique d'anniversaire : buffet froid, restauration avec produit locaux etc.

15 h : Carte blanche à **Smoky Jo Combo** et invités pour une après-midi « **Jam Session** » dans un repertoire swing des années 30…Ludothèque, animations et performances suivront aussi, et enfin quelques surprises sont prévues pour l'occasion…

Pour la scène, place de la Halle, on ne change pas la recette ; voici le programme des concerts du soir, encore une cuvée d'exception !

VOUS VOULEZ AIDER ,PARTICIPER ?

Comme chaque année nous recrutons une armée de bénévoles pour mettre tout ça sur pied, on en a bien besoin : pour participer contactez

SEB : 06 08 86 57 42
MARIE : 06 88 68 10 08

SCÈNE PLACE DE LA HALLE,

- VENDREDI 17 JUILLET 20 h -

BOB'S NOT DEAD Chanson reprisées / Sélection locale

ROSES N'ROLL Rock n'garage / Sélection locale

LES GRÉEMENTS DE FORTUNES
Révélation funk-Soul française / Paris

LIQUID WICKED
Collectif Sound System-reggae-drum n' bass / Paris

- SAMEDI 18 JUILLET 20 h 30

OCHO Y MEDIA Salsa / Paris, international

TAKANA ZION
Reggae / Guinée-Mali / Le phénomène reggae actuel en Afrique.

MISSILL
DJ electro / Paris-International / Un pointure mondiale du milieu electro...

- DIMANCHE 19 JUILLET 20 h -

IMPÉRIALE DU KIKIRISTAN
Bourgogne / Klezmer-tzigane… découverte..

SMOD
Mali-Sénégal / Folk-rap- world/ Révélation produit par Manu Chao..du lourd

CONGOPUNQ
Transe n'groove/ M. le batteur de « M » nous la joue solo, ça calme !

Vous pourrez retrouver le détail de la programmation sur les dépliants qui paraîtront très prochainement..

NB 1

NOUVELLE CARTE D'ADHÉRENT DISPONIBLE !

Afin d'ancrer plus à fond nos projets sur la commune, et dans le but de légitimer et pérenniser nos actions nous vous invitons vivement à venir grossir les rangs de l'association :

Vous voulez que ce festival vive ?

Vous voulez nous aider, mais vous n'avez pas le temps d'y participer ?

Vous voulez donner plus de légitimité et de moyens à nos actions ?

Nous vous invitons vivement à prendre la ***nouvelle carte d'adhésion*** à l'association Artkissonn' pour soutenir cette aventure …

Pour cela il suffit de vous adresser à n'importe quel membre du bureau de l'association présenté à la fin.

Cotisation minimale de 10€ /an ou plus selon votre degré d'attachement et votre générosité !

Par ailleurs cette carte de soutien donne également droit à des réductions tarifaires lors de nos évènements.

NB 2

CASSE-TÊTE DES PARTICIPATIONS AUX FRAIS (PAF)

Enfin, sur demande du maire, pour les Lagrassiens non adhérents, nous proposons une réduction intermédiaire :

Normal : 10€ la soirée - Pass 3 jours 27 €
Lagrassien : 9€ la soirée - Pass 3 jours 26 €
Adhérent : 8€ la soirée - Pass 3 jours 22 €

ATTENTION : Pour ceux qui désirent bénéficier de la PAF « spéciale Lagrassien » :
INSCRIPTION NOMINATIVE DE CHAQUE PERSONNE À LA MAIRIE avant le 16 juillet, sur liste, après cette date ce tarif ne sera plus proposé.
Cette préinscription est indispensable pour des raisons évidentes d'organisation et de problème de filtrage à l'entrée du site.

Enfin toute l'équipe d'Artkissonn' remercie par avance toutes les familles qui accueillent les artistes, techniciens, sécurités… Nous cherchons encore des lits, n'hésitez pas à contacter Marie pour cela, ça nous aidera !

Enfin, nous sommes heureux de constater que bon nombre de commerçants ont répondu très favorablement à notre projet en nous soutenant de diverses manières :

Merci à l'auberge des Trois Grâces , le restaurant le Temps des Courges , le Coupa Talen, l'Hostellerie des Corbières, L'Affenage, la Lagrassienne, le Café de la promenade, le 1900

Le tabac, la pharmacie, les producteurs de vin… et peut-être d'autres viendront se joindre à la fête !

Merci à tous

Enfin, à titre d'information nous vous présentons ci-joint le bureau d'Artkissonn :

BUREAU :
- **Michaël Guillot** : *Président*
Chargé de programmation, administration, gestion
- **Olivier Malinge** : *Vice-Président*
Chargé de programmation, régie technique
- **Marie Callamand** : *Secrétaire*
Accueil et logements, billetterie
- **Florence Guillot** : *Vice-secrétaire*
Accueil et logements, billetterie
- **Sébastien Mazuque** : *Trésorier*
Responsable guinguette, « Mc-Gyver ».
- **Antoine Pasquiet** *: Vice-trésorier*
Aide logistique générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
- **Fanny Callamand** :
Infographie, accueil, logements, billeterie
- **Idriss Bigou-Gilles** :
Infographie, photographe, web.
- **Lucie Pasquiet** : Relation, presse , média .
- **Séverine Collet** : Accueil, logements, billeterie
- **Olivier Mistral** : Responsable logistique générale
- **Thibault Olivier** : Chef cuisinier
- **Arnaud Guillot** : Aide logistique générale
- **Anaïs Parodi** : Intervenante salsa

Contact mail : artkissonn@gmail.com

Mickaël Guillot

La rubrique nature est ouverte à tous ceux qui ont envie de partager leurs passions et leurs connaissances.
Vous pouvez envoyer vos textes et illustrations, mais aussi venir les proposer en réunion de rédaction... Contactez la commission.

Pariétaires

Une mauvaise herbe ?

Comme l'origine étymologique du nom commun l'indique, (parietarius «de mur») elles aiment les vieux murs. L'espèce qui colonise nos pierres de l'abbaye jusqu'aux murets de la campagne est *Parietaria Judaica.* On trouve également la pariétaire officinale (*Parietaria Officinalis),* plus grande et qui préfère plutôt les sous-bois.

De la famille des orties (Urticacées) elles ont les poils mais ne sont pas urticantes.

L'aspect de notre pariétaire n'est pas franchement attrayant. C'est une plante persistante dont la racine installée dans les insterstices des pierres travaillent lentement à leur disjointement. D'où sont nom parfois de perce-pierre. Elle fait ''sale''. Grisâtre, ses feuilles gardent la poussière, elle devient la mauvaise herbe idéale que l'on a envie d'arracher. Elle est un tantinet collante. Ses feuilles s'aggripent volontiers aux vêtements quand on désherbe à la main.

Sa floraison est discrète, sauf au nez des allergiques aux pollens. Les victimes des handicapants rhumes des foins ont souvent une bonne liste de plantes à éviter en période de pollinisation, dont la pariétaire. Elle fleurit entre mai et juin sans faire la belle comme ses voisines : la linaire des murailles qui offre de mignonnes touffes parme et jaune, ou l'éclat doré des giroflées dans nos vieilles pierres mais qui sont déjà fanées à cette époque.

Pourtant, si on se penche un peu, elle n'est pas si laide, ses fleurs blanches … ses feuilles douces… ses tiges rougeâtres...

La pariétaire n'est pas qu'un nid à poussière, elle sert d'incubateur à papillons. La vanesse des pariétaires ou Gamma égéen (*Polygonia egea*) y pond ses œufs, ensuite les chenilles mangeront les feuilles.

Et au-delà des apparences, la pariétaire est dotée de propriétés médicinales connues depuis l'Antiquité : diurétique principalement. Elle agit sur les calculs rénaux.

Elle est bonne comestible, tout comme les orties,d'ailleurs plus facile à ramasser puisqu'on ne risque pas de se ''brûler''. Les feuilles, choisir plutôt les jeunes pousses, sont délicieuses en soupe ou en tartes...

Catherine Ribo

Poésie

~ Jean Foudou ~

Moulin de Bapède, cher et triste décor
Voilà bientôt un an que Jean Foudou est parti
Et nos cœurs saignent encor'
Quand son souvenir nous envahit ...

..

C'est comme si nous avions perdu l'âme du village
Ici, partout, nous marchons dans son sillage
De l'église à l'ancienne école qui la côtoie
De l'Orbieu aux collines boisées où sa foi
En la nature qu'il a si finement explorée
Lui permettait d'installer
Dans les forêts profondes
Au près des vignes et des prés
De petites "maisons d'abeilles" enviées :
De l'or poudreux des fleurs de garrigues
Et du suc divin qu'elles distillent.

...

Il nous a tous aimés sans distinction :
Gens d'ici et gens d'ailleurs
Marginaux et gens établis
Chercheurs d'idéal et découvreurs de vies,
Aucune restriction.
Il nous a donné son énergie et son cœur ravi
Ses conseils éclairés, ses recettes de bonheur ...
Il a diffusé, de son savoir, les trésors, la beauté ...
Sa science était profonde
Puisqu'elle touchait au cœur du monde ;
La simplicité, la générosité de ses affections
Nous restent comme des protections.

....

En partant, il a lancé le grand 'voile
Sur notre canton et peut-être au-delà ...
Dans un pays où les abeilles survivent sans pesticides
Sensible, Jean Foudou navigue désormais dans les étoiles ...

SMD -

Lagrasse : 8 juillet 2008 - 4e juillet 2009

Histoire de la famille Cros

Hortensius Émile Charles Cros (1842-1888)

Troisième et dernier fils de Simon, Charles, Henri Cros, Charles est né à Fabrezan le 1er octobre 1842. À cette époque, comme nous l'avons vu, les Cros sont à Narbonne. Ils tiennent une pension où Henri dispense son enseignement. Sa femme Joséphine attend son quatrième enfant.

La famille Cros est de Lagrasse. Le bambin doit donc naître à Lagrasse. On s'embarque en diligence pour la maison familiale. Mais la route est sinueuse et bien cahoteuse si bien qu'à Fabrezan, d'où Joséphine est originaire, il n'est pas question de continuer le voyage. Les secousses de la voiture ont hâté la naissance de l'enfant qui est baptisé le 13 octobre Hortensius, Émile, Charles. Il tenait ce dernier prénom de son père, celui d'Émile de son parrain et celui d'Hortensius de sa marraine Hortense que son père en bon latiniste avait traduit en latin et peut-être aussi en souvenir de l'orateur romain Hortensius Hortalus, ami de Cicéron.

Après être revenus à Narbonne et un bref séjour à Carcassonne en novembre, les Cros demeurent une paire d'années à Limoux avant de se fixer définitivement à Paris fin 1844.

La jeunesse de Charles fut brillante dans un contexte familial plein d'originalité et de curiosité intellectuelle. Il ne fréquenta aucune école. Il commença ses études avec son père qui lui servit de précepteur et veilla à son éducation. Il lui apprit les langues anciennes, grec et latin, de par sa formation et comme il était d'usage alors.

Tout jeune à 11 ans, il commence à s'intéresser aux langues orientales, l'hébreu et le sanscrit, en feuilletant les vieux manuscrits chez les bouquinistes des quais de la Seine et à 14 ans il suit l'enseignement de ces langues à la Sorbonne en se cachant derrière les colonnes de la salle pour ne pas être mis à la porte vu son jeune âge. Il étonne tellement le consul du Brésil à La Haye qu'il lui offre une « Grammaire comparée des langues indo-européennes » avec la dédicace « À M. Charles Cros à peine âgé de 14 ans et 4 mois ». Les langues vivantes entre autres l'allemand et l'italien ne lui sont pas non plus indifférentes. Sa soif du savoir lui fait fréquenter diverses bibliothèques de la capitale et suivre des cours de mathématiques, de physique et de chimie avec des professeurs particuliers car dans la branche scientifique son père ne lui fut pas

d'un grand secours. Dans le domaine artistique, il fut initié très tôt à la musique par le piano et devint par la suite un très bon improvisateur. Au contact de son frère Henry, il fut également attiré par le dessin et le pastel.

Selon son frère Antoine, « À 15 ans il était intellectuellement un homme et même un homme de grand savoir et passa en se jouant ses deux baccalauréats. »

À 16 ans il ouvre un cours de langues orientales et les enseigne à plus âgés que lui comme Paul Meyer et Michel Béal futurs professeurs au Collège de France.

D'une intelligence exceptionnelle, Charles Cros eut donc une jeunesse studieuse. Il fit des études brillantes et très complètes englobant tous les domaines : littéraires, scientifiques et artistiques. Fort en tout, il assimilait rapidement toutes les matières. On parlerait aujourd'hui de surdoué.

Physiquement Charles avait le type d'un hindou ou d'un tsigane : teint basané, cheveux abondants et crépus tombant assez bas sur le front et

partagés par une raie médiane, lèvres épaisses ornées d'une petite moustache noire, pommettes saillantes, nez un peu épaté, yeux noirs profonds, sourcils bien marqués, regard intense. De stature un peu au-dessus de la moyenne, sa parole aisée était saccadée, très rapide afin de suivre sa pensée mais parfois pas assez, de sorte que la fin des mots était dans ces cas escamotée. D'un abord affable et amical, parfois facétieux, son accueil était très chaleureux.

Bien qu'instruite, la famille Cros était assez désargentée. Aussi à 18 ans Charles entre sur concours comme aspirant répétiteur dans une institution de sourds-muets auxquels il donne des cours de chimie. Mais ayant servi de témoin de duel à son frère Henry qui y enseigne le dessin, il est renvoyé avec lui. Cependant sur intervention de son père il est réintégré, pas pour longtemps car, accusé de découcher sans motif et de laxisme il est révoqué définitivement.

Son passage chez les sourds-muets n'aura pas été sans influencer Charles, et dans ses futures découvertes pour le phonographe, et dans sa littérature pour l'étude linguistique des rapports entre les différentes langues qu'il pratiquait ou qu'il maîtrisait moins comme l'anglais, l'espagnol, le portugais, l'arabe, le russe et même le dévanagarï, écriture de certaines langues de l'Inde.

En 1862 Charles Cros entreprend des études de médecine qu'il ne continuera pas. Il n'est pas fait pour cette longue scolarité, il aime le changement.

Au cours de l'été 1864 il passe quelques semaines à Lagrasse avec sa mère qu'il accompagne lors de son voyage annuel habituel. Son séjour s'achève début novembre. À son retour à Paris il ne poursuit pas ses études dans la voie médicale mais il ne s'en désintéressera pas pour autant puisqu'au cours de l'épidémie de choléra de 1865 il assistera son frère Antoine le médecin.

Charles Cros commence alors une vie de bohème et d'indépendance. S'affranchissant du carcan familial, il se met à fréquenter les bistrots et les brasseries, période où s'amorce son penchant pour la boisson et la liberté. Entraîné par son frère Henry, le céramiste et statuaire, très en vue dans les milieux artistiques, il côtoie dans les cafés toute une société de jeunes artistes et littérateurs, bohèmes pittoresques du Second Empire, parmi lesquels il se fera de durables et fortes amitiés.

A droite : CHARLES CROS à 15 ans
au milieu : HENRIETTE CROS
à gauche : HENRI CROS
par le peintre anglais COLSON

Cette bohème n'avait rien à voir avec la clochardisation. Il s'agissait d'une jeunesse intellectuelle extravagante et fantaisiste qui se réunissait principalement au café Bobino situé dans une rue tranquille puisque sans issue. C'est là que Charles retrouvait le poète Verlaine que lui avait présenté l'autre poète François Coppée dans le salon de son frère Antoine. Rapidement une grande entente et une vive amitié s'installa entre eux. Si leurs discussions concernaient la littérature et stimulaient la fibre poétique encore latente de Charles, la compagnie de Verlaine l'entraînait aussi à la boisson. Ce dernier reconnaissait d'ailleurs à la fin de sa vie qu'il allait « *entre autres amis, avec le si regretté C. Cros, s' engloutir es cabaret de nuit où l'absinthe coulait à flots*. »

D'abord fréquentée par les poètes, cette assemblée se diversifia peu à peu. Là, de longs débats s'engageaient, entrecoupés de récitation de poèmes de ces jeunes auteurs. Les trois inséparables frères Cros s'y firent de bonnes relations puisque la plupart de cette jeunesse enthousiaste se revoyait dans le salon d'Antoine. De fréquentations en fréquentations, de connaissances en connaissances, Charles se retrouva dans le salon du célèbre astronome Camille Flammarion qui recevait des personnalités de tous les milieux y compris des savants comme le physiologiste Jules Marey avec qui il sympathisa. C'est lors de ces réunions très éclectiques que Charles se fait d'intéressantes relations dans les milieux de la presse, de l'édition et du journalisme et surtout lui fait approcher un monde venant de différents horizons au contact duquel il accroît ses connaissances dans les divers domaines du savoir : lettres, sciences, arts.

Charles Cros est alors partagé entre deux passions : l'invention et la poésie. Homme de sciences autodidacte, il est attiré par la recherche. C'est ainsi qu'en collaboration avec Antoine, il dépose le 10 mai 1864 un brevet d'invention intitulé « Procédés de sténographie musicale et appareils nouveaux destinés à la représentation graphique exacte de la musique exécutée sur les instruments à clavier. », moyen de représenter sténographiquement la musique jouée avec un instrument à touches. D'après les inventeurs, cela pouvait être obtenu soit par transmission mécanique à l'aide de leviers s'appuyant à une extrémité sur les touches de l'instrument et inscrivant à l'autre extrémité sur un papier enregistreur, soit par transmission électrique qui ne laisse passer le courant que lorsque la touche est abaissée. Ce système permettait pour ainsi dire de matérialiser picturalement le son. C'était déjà l'amorce de l'enregistrement des ondes sonores.

Fin 1865 Charles travaille, associé avec le comte de Montblanc, à un nouveau système de télégraphe qu'il voulait implanter au Pérou mais, faute de bailleur de fonds, ce projet n'aboutit pas. Cependant le 21 février 1866 un brevet fut déposé concernant un « Télégraphe autographique à mouvements conjugués non indépendants et à un seul fil de ligne », suivi l'année suivante d'un mémoire explicatif et d'un certificat d'addition. Il réalise lui-même cet appareil qu'il présente à l'exposition universelle de 1867 où il obtint un franc succès.

Le 2 décembre 1867 il dépose à l'Académie des sciences cette fois, un pli cacheté décrivant un « Procédé d'enregistrement et de reproduction des couleurs, des formes et des mouvements » qui ne sera ouvert à sa demande qu'en juin 1876. En effet, lorsqu'un savant veut prendre date d'une découverte mais qu'il ne veut pas pour diverses raisons le publier, il l'adresse à l'Académie sous pli fermé qui ne sera ouvert qu'à la requête de l'auteur ou cent ans après son enregistrement.

Fin septembre 1868, la vie de Charles Cros va basculer. C'est la rencontre avec Nina de Villard, sa future égérie. Mais qui dont était Nina ?

De son vrai nom, Anne-Marie Gaillard, née en 1843, elle était la fille d'un avocat lyonnais. Élevée dans la plus grande aisance, elle eut une jeunesse dorée. Passionnée par la musique, élève des professeurs de piano les plus réputés, ses débuts dans les concerts furent un succès, acclamée par un public enthousiaste. En plus de poèmes, elle compose des valses, des mélodies et on voit même son nom inscrit sur un programme de concert à côté de celui de Mozart.

Jolie femme bien qu'assez petite et un peu empâtée, très séduisante, très sympathique ayant le goût de la vie mondaine, Nina avait un large front, de grands yeux, une petite bouche, dans un visage pâle encadré d'abondants cheveux noirs qui s'ornaient de bijoux qu'elle aimait beaucoup.

Le 3 novembre 1864 elle épouse le comte de Caillas, autre cas de la bohème littéraire du Second Empire, journaliste, qui cherchait l'inspiration dans la boisson en y entraînant sa femme. Des querelles s'en suivaient et après quelques infidélités de son

Nina, pastel de Charles Cros *Photo B. N.*

mari, Nina obtint la séparation de corps. Elle prit alors le patronyme de sa mère, Villard ; c'était désormais Nina de Villard.

Très fortunée par les importantes rentes que lui avait laissé son père, elle dépensait les revenus de sa fortune rondelette en animant avec sa mère l'un des plus brillant et pittoresque salon de Paris, rue Chaptal où elle tenait table ouverte. Là, se pressait tout ce qui constituait l'élite artistique et intellectuelle d'avant-garde de l'époque ; des écrivains et des poètes : Catulle Mendès, Richepin, Coppée, Villiers de l'Isle-Adam, Anatole France, Verlaine, Mallarmé, de Hérédia, Théodore de Banville, Leconte de l'Isle, parfois Rimbaud, célébrités du Parnasse et du Symbolisme, des musiciens et compositeurs : Cabaner, de Sivry, Berlioz, Wagner, des peintres Monet, Degas, l'humoriste Alphonse Allais, etc. les trois frères Cros.

Dès que l'on était accueilli, ce qui n'était pas difficile avec un sonnet de sa composition que Nina exigeait, il y avait toujours quelque chose à manger. Pour les uns la chère était bonne ainsi que les vins, sur une table fleurie étincelante de cristal et d'argenterie. Pour d'autres, le linge était sale et troué, la viande que l'on prenait à même le plat était dure. « *On mangeait sur toutes les marches de l'escalier au milieu d'une myriade de chats, de cochons d'Inde* » rapporte un habitué. La vérité est peut-être entre les deux. Nina, de bon savoir-vivre et qui savait recevoir accueillait toute une jeunesse de bonne éducation certes, mais qui se dressait contre les préjugés, l'ordre établi et tout ce qui présentait un caractère académique ou officiel, ce qui faisait dire aux frères Goncourt que ce salon était « *un atelier de détraquage cérébral* ».

Nina donnait également libre asile à ces jeunes gens frénétiques et originaux. Elle hébergeait les bohèmes qui comme Villiers de l'Isle-Adam ne savaient où passer la nuit. L'un d'eux raconte l'extravagance de l'endroit. « *Je couchais cette nuit-là dans une sorte de grenier, sur des sortes de matelas, tout habillé, à côté de Cros. Des rats, des singes, des chats, des oiseaux bizarres ne cessèrent de nous passer sur le corps toute la nuit.* » et pour Verlaine qui n'y fut pas le moins excentrique : « *C'est la vérité que les medianoches chez Nina furent féeriques, voire un brin diaboliques.* » En effet, Nina donnait de grandes fêtes dans son jardin surtout lors de son anniversaire. Sur une scène de fortune, des planches sur des tonneaux, on jouait des pièces de théâtre, récitait des poèmes composés par ces habitués, chantait, dansait le quadrille sous une illumination de lanternes vénitiennes et de feux de Bengale.

C'est dans ce monde insolite que pénétrait Charles Cros où il allait rencontrer tous ses contemporains les plus célèbres et se lier avec les poètes parnassiens et symbolistes.

Nina très courtisée par ces brillants jeunes hommes jeta vite son dévolu sur Charles avec qui elle ne tarda pas à se lier intimement sans pour autant évincer d'autres prétendants comme Anatole France. Il s'en suivit une telle animosité que Charles Cros agressa son rival dans un café ce qui ne lui sera pas sans conséquences par la suite.

.../...
À suivre
Alain Castel

Toute duplication ou reproduction de cet article ne doit pas se faire sans l'autorisation de l'auteur.

Vu dans la presse.

L'hostellerie des Cathérines a fait peau neuve

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Marie-Ève et Gilles dans leur nouveau outil de travail

(...) Indépendant, 26 mars 2009

Le centre de loisirs

Les enfants ont été accueillis pendant la première semaine de vacances.

Le Projet d'éducation populaire et citoyenneté, le conseil de quartier pour les vacances de février, l'Hermitage, Lafayette, ce printemps à Rouen marque une étape des partenariats entre équipements, habitants et quartiers. Toutes étaient de taille, pour de nombreux, des activités inédites pour les 4 ans, une visite à la bibliothèque et des grands moments.

Les vacances d'hiver approchaient à grand pas, des réunions avaient lieu pour mettre en route le programme. Il restait deux centres de loisirs qui gère tous les 4 publics sur 1 quartier. Le centre est ouvert de 7 h 30 à 18 h 30 à l'école Lafayette où 120 ligne maximum par journée, 12 adultes, le grand et passionnant public. Pendant, participants sont depuis avril de 6 à 17 ans de toutes différentes nationalités, quartiers, l'handicap, culture, religion, sont un apprentissage, différence, prise d'responsabilités, citoyenneté et des années de partenariat.

(...) Indépendant, 1er avril 2009

L'Indépendant 14 mars 2008

Aux petits soins des seniors

L'Indépendant 16 avril 2008

Fête de la Nature

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Fête de la Nature

[illegible]

[illegible]

[illegible]

La chapelle rénovée du Carla a ouvert ses portes

Marcel Delannoit a rappelé aux donateurs d'hier et d'aujourd'hui à la chapelle Carla.

Les ilots du Carla dans la peine

Indépendant, 19 mai 2006

Indépendant, 20 mai 2006

Retour au début du XX[e] siècle avec le musée caveau " Le 1900"

Une vue intérieure du musée caveau.

Une vue extérieure du musée caveau.

Une salle du musée caveau.

Une salle du musée caveau.

Printemps des vignes sous la halle

La rencontre entre les producteurs et les consommateurs.

L'orchestre "Au Pays Parisien" a mêlé dans la halle

Dans la place de la halle, il y a des bars, la cantine de l'agriculture, la Bretagne dans les vignes, une dégustation de vins et de produits locaux, le tout accompagné d'un concert en "Pays Parisien", qui a attiré cette deuxième édition du Printemps des vignes samedi et dimanche. Lors de cette rencontre, les consommateurs ont pu découvrir et échanger

leur avis sur les produits présentés par les participants (producteurs, artisans et viticulteurs). Le tout dans un cadre agréable, la charpente de la halle centrale, le chauffage, la

Dominique Bouffay, Le Parisien, Val d'Oise, 4 juillet 2004

Finale benjamins à VII, 1re div.
Lagrasse en première période

Une première mi-temps équilibrée de l'équipe de Lagrasse face aux autres qualifiés héraultais.

Trois années qualificatives pour les benjamins lagrassiens avant cette finale.

Le 4 juin dernier à Olonzac, les benjamins de l'équipe de Lagrasse étaient engagés dans la finale départementale à VII de 1re division. Ils avaient remporté leurs trois matches de poule et leur qualification pour la finale était déjà acquise. Ils devaient affronter les vainqueurs des trois autres poules. Ils ont battu Saint-Pons-de-Thomières 4-0, Olonzac 3-0 et Lézignan-Corbières 3-0. Ils étaient donc qualifiés pour la finale départementale.

Trois années qualificatives pour les benjamins lagrassiens avant cette finale. Ils avaient remporté leurs trois matches de poule et leur qualification pour la finale était déjà acquise. Ils devaient affronter les vainqueurs des trois autres poules. Ils ont battu Saint-Pons-de-Thomières 4-0, Olonzac 3-0 et Lézignan-Corbières 3-0. Ils étaient donc qualifiés pour la finale départementale. Ils ont battu Saint-Pons-de-Thomières 4-0, Olonzac 3-0 et Lézignan-Corbières 3-0. Ils étaient donc qualifiés pour la finale départementale.

Le 4 juin dernier à Olonzac, les benjamins de l'équipe de Lagrasse étaient engagés dans la finale départementale à VII de 1re division. Ils avaient remporté leurs trois matches de poule et leur qualification pour la finale était déjà acquise. Ils devaient affronter les vainqueurs des trois autres poules. Ils ont battu Saint-Pons-de-Thomières 4-0, Olonzac 3-0 et Lézignan-Corbières 3-0. Ils étaient donc qualifiés pour la finale départementale. Ils ont battu Saint-Pons-de-Thomières 4-0, Olonzac 3-0 et Lézignan-Corbières 3-0. Ils étaient donc qualifiés pour la finale départementale.

Le Dépêche 6 juin 2004

Et en bref ...

OFFRES D'EMPLOI

La commune communique qu'elle étudiera toutes les demandes d'embauche des personnes en recherche d'emploi et qui peuvent prétendre à un emploi aidé type CAE.
Les dossiers sont à déposer au secrétariat de mairie.

- ÉTAT-CIVIL -

Naissance

Lisa le 23 avril
chez Anair Arakelian et Benik Alexanian

Vincent le 2 juin
chez Isabel de Almeida et Florent Barbaste

Décès

M. Anthony Pritchard le 9 juin à Lagrasse.

APPEL à CANDIDATURES

Une partie des bâtiments de l'ancienne cave Lautier, route de Ribaute, propriété de la commune, sont libres depuis le 1er janvier 2009.

Toute entreprise commerciale, artisanale, agricole ou autre, intéressée par la location est priée de déposer une demande auprès de la mairie.

Nouvelles enseignes

- **Tapisserie Patricia Heiden**
rue des Mazels 04 68 32 61 45
- **Musée Caveau 1900**
Boulevard de la Promenade 04 68 32 18 87
- **Librairie des Mazels**
4 rue des Mazels 06 23 50 82 37
- **Broderies Sylvie de Hédouvillle**
Place de la Bouquerie 04 68 43 14 41

Médiabus

mardi de 10 h à 12 h 30
15 juillet
29 septembre

EID MÉDITERRANÉE
OPÉRATEUR PUBLIC EN ZONES HUMIDES
Démoustication

"Allo, j'écoute ..." :
L'EID Méditerranée au service du public.

N° Indigo 0 825 399 110 (0,15 € TTC/mn)

Le numéro de téléphone "Indigo" est un moyen direct, pour les usagers, de contacter l'EID Méditerranée (Entente interdépartementale pour la démoustication), afin de faire résoudre un problème réel ou ressenti de nuisance attribuée / attribuable aux moustiques ou d'obtenir des explications. Un questionnaire est également à disposition du public sur le portail du site web de l'EID Méditerranée :
www.eid-med.org

L'EID Méditerranée est un service public, financé par les collectivités territoriales.
Ses interventions sont gratuites.

Brochures informatives à votre disposition en mairie

Brochures gouvernementales

INTERNET ESCROQUERIES :
0811 02 02 17 coût d'un appel local
www.internet-signalement.gouv.fr

LA CANICULE ET NOUS
0 800 06 66 66 appel gratuit
www.gouv.fr/canicule

Brochures préfecture de l'Aude

DROIT À UN HABITAT EN BON ÉTAT
DDASS 04 68 11 55 07
LÉGIONNELLOSE
DDASS 04 68 11 55 11

Brochures conseil général de l'Aude

RISQUES AUDITIFS : BAISSE LE SON !
AADMD11 04 68 11 74 38
CIJA 04 68 25 12 25

QUE FAIRE EN CAS D'INONDATION ?

N'hésitez-pas à venir les consulter.

RÉSULTATS des ÉLECTIONS EUROPÉENNES du 7 JUIN 2009 Commune de Lagrasse Circonscription SUD-OUEST			
	INSCRITS	500	
	ABSTENTIONS	260	52 %
	VOTANTS	240	48 %
	BLANCS/NULS	6	2,5 %
	EXPRIMÉS	234	
	Liste conduite par	*Voix*	*%*
Front National	Louis Aliot	7	2,99 %
Libertas	Eddie Puyjalon	13	5,55 %
Union pour la majorité présidentielle	Dominique Baudis	32	13,67 %
Europe de la vie	Jean-Claude Martinez	4	1,70 %
Parti socialiste	Kader Arif	57	24,35 %
Modem	Robert Rochefort	11	4,70 %
Europe Écologie	José Bové	65	27,77 %
Alliance Écologistes Indépendants	Patrice Drevet	5	2,13 %
Front de gauche	Jean-Luc Mélenchon	27	11,53 %
Nouveau Parti Anticapitaliste	Myriam Martin	13	5,11 %

Débat public sur le projet de ligne ferroviaire nouvelle Montpellier - Perpignan.

Fin des 4 mois du débat public le 3 juillet
Dernière réunion jeudi 25 juin de 19 h à 22 h
à MONTPELLIER Corum - Auditorium Einstein

Vous pouvez poser vos questions, auxquelles la commission du débat public répondra, avec l'aide du maître d'ouvrage, Réseau Ferré de France (RFF).
Il faudra notamment apporter des réponses aux questions suivantes :
- le trafic ferroviaire aura-t-il besoin, en 2020, de deux lignes ?
- si oui, ces deux lignes doivent-elles pouvoir accueillir non seulement les transports rapides de voyageurs (TGV) et les trains régionaux, mais aussi des trains lourds de marchandises, au prix d'efforts techniques et financiers supplémentaires ?
- où faire passer l'éventuelle ligne nouvelle, parmi les couloirs de passage possibles ? quelles précautions faut-il prendre, notamment pour préserver les espaces naturels, et lutter contre le bruit ?
- faut-il, ou non, dans certaines agglomérations, construire des gares nouvelles, en périphérie, ou les gares de centre-ville suffisent-elles ?
- combien coûte un tel projet et comment le financer ?

Venez en débattre, votre opinion compte.

Des cahiers d'acteurs sur le débat sont parus en avril dont un avec les enjeux du Pays Corbières & Minervois.
Voir en mairie ou sur http://www.debatpublic-lnmp.org/participer/cahiers-acteurs.html

Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune de Lagrasse.
Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal, en particulier des membres de la commission communication.

Directeur de publication : René Ortéga
Chargé de la rédaction : Philippe Descroix
Équipe de rédaction : Les élus municipaux.
Associatifs et habitants ayant également participé à la rédaction de ce numéro :
Les enfants et les enseignants de l'école communale, Élisabeth Bareil, Alain Castel, Maider Cazauran, Geneviève Dassier-Barbian, Colette Girard, Mickaël Guillot, Christophe Laffont, théâtre de l'Hyménée, Lucie Pasquiet, Catherine Ribo, Patrick Valette, Mara Von Essen.
Un poète d'ici
Revue de presse : M. et Mme Badiou, Mme Marthe Bernad.
Conception graphique : Alphonse Snoeck
Corrections typographiques : Valérie Faelli
Mise en page : Catherine Ribo
Saisie des articles manuscrits et photocopies : Les secrétaires de la mairie.
Agrafage : Le conseil municipal
Distribution : Les agents communaux.

Vous le trouverez à la bibliothèque municipale.
Il est également envoyé par la Poste :
- aux habitants de résidences secondaires à leur domicile principal sur simple demande.
- aux mairies des communes du canton, à la maison des communes, au Pays Corbières-Minervois, aux Archives départementales de l'Aude.

Vous pouvez le télécharger au format PDF sur le site de la commune : www.lagrasse.fr

POUR PARTICIPER À LA RÉUNION DE RÉDACTION

Signalez-le au secrétariat de mairie qui vous enverra une invitation pour le jour de la réunion.

Les réunions de la commission de rédaction sont ouvertes. Elles sont annoncées sur le site et par affichage.

POUR LA PROCHAINE PARUTION

Merci de remettre vos textes et photos
avant le 25 août
à

Antoine Chapelot
hymenee@club-internet.fr
tél : 04 68 43 15 44

ou

Philippe Descroix
philippe.descroix@yahoo.fr
tél : 04 68 43 15 48

Attention quand vous rédigez vos textes
Tenez compte dans vos annonces de la date de parution et non de celle de la rédaction de votre article.

Si vous pouvez faire un document informatique :
Merci d'utiliser :
- police de caractère Arial en hauteur 10 points
- ne pas faire de mise en forme comme les puces automatiques, retraits de paragraphes etc.
- enregistrez-le aux formats suivants au choix :
Textes en .txt, .rtf ou .doc
Photos et illustrations en .jpg ou .pdf

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter.

CALENDRIER de FABRICATION du BULLETIN COMMUNAL

400 exemplaires édités, soit en moyenne 16 feuilles recto-verso x 400 = 6400 feuilles et 12 800 photocopies

	HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ	**AUTOMNE**
Réunion de rédaction	Début novembre	Début février	Début mai	**Début août**
LIMITE REMISE DES TEXTES ET ILLUSTRATIONS	25 novembre	25 février	25 mai	**25 août**
Organisation Mise en pages	du 26 novembre au 8 décembre	du 26 février au 8 mars	du 26 mai au 8 juin	**du 26 août au 8 septembre**
Vérifications Corrections	du 9 au 14 décembre	du 9 au 14 mars	du 9 au 14 juin	**du 9 au 14 septembre**
Photocopies mairie Agrafage	du 15 au 19 décembre	du 15 au 19 mars	du 15 au 19 juin	**du 15 au 19 septembre**
Distribution	21 décembre	21 mars	21 juin	**21 septembre**

Bulletin communal N° 35 Été 2009

VOS SUGGESTIONS / VOS CRITIQUES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom et adresse (facultatif).....

.....

Lagrasse le .....

À déposer à la mairie au bureau ou dans la boite à lettres située dans la porte d'entrée.